

**PROJET SUR LA SITUATION DES
FEMMES IMMIGRÉES
ET RACISÉES AU QUÉBEC**

**RAPPORT DE TOURNÉE AUPRÈS DES
FEMMES IMMIGRÉES ET RACISÉES**

JANVIER 2012

Comité de réflexion sur la situation des femmes immigrées
et racisées

&



table de concertation des organismes au service
des personnes réfugiées et immigrantes

Ont contribué à ce rapport :

Mounia Chadi : analyse et rédaction

Tatyana Litovchenko : transcription des groupes témoins et correction

Yasmina Chouakri : analyse et correction

Monique Crouillère : révision finale

Yasmine Fecih : mise en forme des annexes

Un grand merci à toutes les participantes rencontrées qui ont été très généreuses de leur temps même si elles étaient en majorité sans emploi. Merci également à tous les organismes partenaires ainsi que toutes les personnes qui nous ont permis de les rencontrer.

Avec le soutien financier

du

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

SOMMAIRE

- **INTRODUCTION**

- OBJECTIFS DE LA TOURNÉE PROVINCIALE AUPRÈS DES FEMMES IMMIGRÉES ET RACISÉES
- IMPORTANCE ET SITUATION DE L'IMMIGRATION FÉMININE AU QUÉBEC, D'APRÈS LES ANALYSES STATISTIQUES

- **MÉTHODOLOGIE ET PROBLÉMATIQUE**

-I- QUI SONT-ELLES?

A- PORTRAIT GÉNÉRAL

- A- ORIGINE
- B- STATUT D'IMMIGRATION
- C- NOMBRE D'ANNÉES PASSÉES AU QUÉBEC
- D- ÂGE
- E- NIVEAU DE SCOLARITÉ
- F- OCCUPATION
- G- STATUT FAMILIAL
- H- BÉNÉFICIAIRES DE PROGRAMMES
- I- SYNTHÈSE DU PROFIL SOUS L'ANGLE DE DEUX FACTEURS
- J- FACILITATEURS D'INTÉGRATION

B- PORTAITS SPÉCIFIQUES

- 1- FEMMES IMMIGRÉES D'ORIGINE CHINOISE
- 2- FEMMES DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DE DEUXIÈME GÉNÉRATION
- 3- IMMIGRÉE, RACISÉE ET HANDICAPÉE
- 4- IMMIGRÉE, RACISÉE ET LESBIENNE

-II- QUE DISENT-ELLES?

A- PERCEPTIONS DES OBSTACLES À L'EMPLOI

1. LA NON VALORISATION DES ACQUIS ET COMPÉTENCES
2. L'EXIGENCE DE L'EXPÉRIENCE LOCALE ET LES DIFFICULTÉS DE LA RÉORIENTATION PROFESSIONNELLE
3. LES INSUFFISANCES DE L'ACCOMPAGNEMENT PAR EMPLOI QUÉBEC

B- L'IMPACT DU MANQUE DE GARDERIES ABORDABLES SUR LA MOBILITÉ DES PARTICIPANTES

1. PERTE DU RÉSEAU TRADITIONNEL DE GARDE DES ENFANTS
2. LONGUES LISTES D'ATTENTE
3. IMPACT DU MANQUE DE GARDERIES SUR LA FRANCISATION DES ENFANTS
4. INSATISFACIONS DES GARDERIES PRIVÉES
5. IMPACT SUR L'EMPLOI

C- INSUFFISANCES DES PROGRAMMES DE FRANCISATION

1. LES LISTES D'ATTENTE
2. MANQUE D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ÉCRIT
3. DIFFICULTÉS DES FEMMES ANALPHABÈTES ET DES FEMMES ÂGÉES
4. RIGIDITÉ DES RÈGLEMENTS
5. L'IMPACT DU MANQUE DE GARDERIES SUR LA FRANCISATION
6. INSUFFISANCES DE LA FRANCISATION FACE AUX EXIGENCES DE L'EMPLOI

D- LE MANQUE D'INTERPRÈTES ACCENTUE L'ISOLEMENT DES PARTICIPANTES NON FRANCOPHONES

1. INCAPACITÉ DE COMMUNIQUER AVEC LA SOCIÉTÉ
2. INCAPACITÉ DE COMMUNIQUER AVEC L'ADMINISTRATION

E- MANQUE D'AIDE ADAPTÉE AUX FEMMES IMMIGRÉES EN SITUATIONS CRITIQUES

1. LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE
2. LES VICTIMES DE TRAUMATISMES DE GUERRE

F- PERCEPTIONS DE SOI ET RAPPORT À LA SOCIÉTÉ D'ACCUEIL

1. BESOIN DE CONNAÎTRE LA CULTURE QUÉBÉCOISE
2. ÉTAT DE VULNÉRABILITÉ FACE À L'INCERTITUDE, AUX PRÉJUGÉS ET AU RACISME
3. LE SENTIMENT D'ISOLEMENT

G- SPÉCIFICITÉS DE LA SITUATION DES IMMIGRÉES D'ORIGINE CHINOISE

1. DIFFÉRENCE RADICALE ENTRE LE PAYS D'ACCUEIL ET LE PAYS D'ORIGINE
2. NON RECOURS À L'AIDE GOUVERNEMENTALE, MÊME EN SITUATION PRÉCAIRE
3. DÉPENDANCE VIS-À-VIS DE LA COMMUNAUTÉ

H- SPÉCIFICITÉS DE LA SITUATION DES IMMIGRÉES LESBIENNES

1. EXIGENCE DE PROUVER L'ÉTAT D'OPPRESSION
2. ÉTAT POST-TRAUMATIQUE
3. DIFFICULTÉS À S'APPROPRIER SA NOUVELLE LIBERTÉ
4. MALAISE DES INCOMPRÉHENSIONS DU LANGAGE NON VERBAL ENTRE CULTURES DIFFÉRENTES
5. AGGRAVATION DE L'ISOLEMENT DE LA FAMILLE
6. DÉTRESSE DE LA TRANSITION VERS LA RECONNAISSANCE DE SA DIFFÉRENCE

I- SPÉCIFICITÉS DE LA SITUATION DES IMMIGRÉES HANDICAPÉES

1. L'ISOLEMENT DÛ AU HANDICAP
2. EFFETS DES DISCRIMINATIONS CROISÉES

J- SPÉCIFICITÉS DE LA SITUATION DES FEMMES DE DEUXIÈME GÉNÉRATION NÉES ICI

1. AMBITIONS DE LA DEUXIÈME GÉNÉRATION : RELEVER LES DÉFIS POUR LA PERFORMANCE EN SCOLARITÉ ET EN CARRIÈRE
2. PRÉJUGÉS, RACISME, DISCRIMINATIONS

-III- LES FAILLES DANS LE PROCESSUS D'INTÉGRATION

- A- PROBLÈMES DES PARTICIPANTES NON FRANCOPHONES : LE TRIO «LANGUE-TRAVAIL-GARDERIE »
- B- PROBLÈMES DES PARTICIPANTES FRANCISÉES ET DIPLÔMÉES : LE TRIO «DÉVALORISATION DES ACQUIS-EXIGENCE D'EXPÉRIENCE LOCALE-GARDERIES»
- C- PARTICULARITÉS DE L'IMPORTANCE DES GARDERIES POUR LA MOBILITÉ DES FEMMES IMMIGRÉES
- D- L'ÉTAT D'ISOLEMENT ET L'IMPORTANCE DE LA MISE EN PLACE DE RÉSEAUX SOCIAUX MULTIETHNIQUES DE FEMMES
- E- RÉCAPITULATIF DES BESOINS DES FEMMES IMMIGRÉES ET RACISÉES

• CONCLUSION

- SUGGESTIONS DES PARTICIPANTES
- RECOMMANDATIONS

• INTRODUCTION

La Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), en collaboration avec le Comité de réflexion sur la situation des femmes immigrées et racisées¹ a effectué, au cours de la période allant de juin 2010 à janvier 2011, une tournée dans sept régions du Québec auprès des femmes immigrées et réfugiées ainsi qu'auprès des femmes des communautés culturelles de deuxième génération. Cette tournée avait pour objectif d'acquérir une meilleure connaissance de la situation des femmes immigrées et racisées; de cerner les défis, les enjeux et les difficultés auxquelles elles sont confrontées et d'obtenir ainsi une vision plus éclairée de leurs besoins.

Les régions concernées étaient l'Estrie (Sherbrooke), l'Outaouais (Gatineau), la Montérégie (Brossard), le Centre du Québec (Drummondville), La Mauricie (Trois-Rivières), Québec et Montréal.

- OBJECTIFS DE LA TOURNÉE PROVINCIALE AUPRÈS DES FEMMES IMMIGRÉES ET RACISÉES :

Ce recueil de données avait notamment pour objectifs de :

- Acquérir une meilleure connaissance de la situation des femmes immigrées et racisées, cerner les défis, les enjeux et les difficultés auxquelles elles sont confrontées et obtenir ainsi une vision plus éclairée de leurs besoins;
- Susciter et favoriser une participation citoyenne et le leadership de ces femmes;
- Favoriser la levée des préjugés et du racisme à leur égard;
- Contribuer à renforcer les valeurs d'égalité entre les femmes et les hommes, tant au sein des communautés culturelles que de la société québécoise en général;
- Contribuer à assurer la prise en compte de la situation des femmes immigrées et racisées par tous les secteurs d'activité;

¹ Le concept de « femmes immigrées et racisées » désigne les femmes immigrées, tous statuts confondus, incluant les nouvelles arrivantes, les femmes dites des « minorités visibles », immigrées ou nées ici; les femmes des communautés culturelles, immigrées ou nées ici, faisant l'objet de « racisation ». La race n'existant pas pour nous, certains groupes font l'objet d'une « racisation » ou d'une construction sociale apparentée à la définition de la race.

- Favoriser la reconnaissance de l'apport de ces femmes afin qu'elles soient des interlocutrices incontournables lorsqu'il s'agit de leurs réalités et de celles de leurs communautés;
- Élaborer une vision nationale et régionale des besoins et des partenariats à créer ou à renforcer;
- Favoriser et faciliter l'application d'une analyse différenciée selon les sexes (ADS) ou d'une analyse « genrée » dans les ministères et organismes gouvernementaux, les institutions ainsi que le milieu communautaire;
- Dégager des priorités d'action qui permettront ensuite au milieu communautaire, aux partenaires gouvernementaux et institutionnels d'agir concrètement sur la situation des femmes immigrées et racisées;
- Mieux adapter les services de la TCRI et des organismes membres de façon à répondre aux besoins différenciés des femmes et des hommes;
- Mieux outiller les membres de la TCRI à intervenir auprès de leurs clientèles en tenant compte des besoins spécifiques des femmes immigrées et racisées.

Afin de répondre aux objectifs mentionnés plus haut, nous avons réalisé une analyse qualitative sur la base de groupes témoins avec 207 femmes immigrées et racisées rencontrées dans sept régions du Québec. Nous avons tenté de comprendre la situation de ces femmes, leurs besoins, ce qui ralentit leur progression s'il y a lieu, le processus de leur intégration dans la société québécoise ou ce qui y fait obstacle. En cela, la démarche et les objectifs de notre tournée se différencient des analyses quantitatives, puisque nous avons essayé de refléter les réalités complexes du terrain, telles que perçues et vécues par les femmes concernées.

Grâce à la description du profil des 207 participantes rencontrées et, grâce à l'analyse de leur situation et de leur vécu, notre but premier est de fournir des pistes de réflexion et d'action afin d'améliorer les conditions de ces femmes immigrées et racisées. Notre intention est de réduire ainsi les inégalités dont elles sont l'objet, notamment en matière de situation socio-économique.

- IMPORTANCE ET SITUATION DE L'IMMIGRATION FÉMININE AU QUÉBEC

Selon le recensement de 2006, la population immigrée du Québec se chiffrait cette année-là à 851 560 personnes, dont 50,9 % (433 635) étaient des femmes.

Les femmes Immigrées représentaient 12,6 % de l'ensemble de la population féminine au Québec en 2006², si l'on ne tient compte que de la tranche d'âge des 15 ans et plus (401 715 femmes)³. À l'intérieur de ce groupe d'âge, il est possible d'établir que 47,5 % des femmes immigrées avaient moins de 45 ans et que 52,4 % avaient 45 ans et plus⁴. Parmi les femmes immigrées de 15 ans et plus, 7,9 % étaient originaires d'Italie, 7,5 % d'Haïti, 6,4 % de France, 4,2 % de Chine et 3,8 % du Liban.

Entre 2001 et 2006, on pouvait constater que la proportion des femmes en provenance d'Italie avait reculé de 2,1%, alors que la présence des femmes en provenance de la Chine et de la Roumanie avait augmenté chacune de 1,2%. Cependant, l'Italie est restée en tête des pays en ce qui concerne la provenance des femmes immigrées, alors que la Chine est passée du neuvième rang qu'elle occupait en 2001 au quatrième en 2006. Quant à la Roumanie, elle a grimpé au huitième rang, au lieu du dix-septième qu'elle occupait en 2001.

D'autre part, les constats de l'Institut de la statistique du Québec, dans son étude sur la *Participation des immigrants au marché du travail au Québec en 2009*⁵ permettent de confirmer que, dans tout le Canada, c'est au Québec que la situation des Immigrées et Immigrés sur le plan économique, est la moins favorable et que ce sont les femmes immigrées qui se situent au plus bas de l'échelle.

Notons, tout d'abord qu'abstraction faite du sexe, ce sont les Immigrés qui sont les plus défavorisés sur le marché du travail. En effet, le taux d'emploi en 2009 au Québec des hommes et des femmes issus de l'immigration (53,2 %) est plus faible que celui des hommes et des femmes nés au Canada (60,8 %). L'étude à laquelle nous nous référons souligne que cette observation

² Étude sur l'intégration économique des femmes immigrées recensées au Québec en 2006, Pierrette Beaudoin, août 2010, Immigration et communautés culturelles, Québec.

³ En termes de population totale, plus d'une Québécoise sur dix est immigrante (11,4 %). Le cinquième des femmes immigrées ont quatorze ans ou moins (Ibid., P.Beaudoin, p.3).

⁴ Dans les groupes d'âge décennaux, le pourcentage le plus élevé se trouve dans le groupe des 35-44 ans (20,9 %), et le moins élevé, dans le groupe des 15-24 ans qui représente 9,2 % des femmes immigrées âgées de 15 ans et plus. (Ibid., P.Beaudoin, 2010).

⁵ KILOLO-MALAMBWE, Jean-Marc (2011). *Participation des immigrants au marché du travail au Québec en 2009*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 40 p.

vaut pour toutes les variables d'analyse⁶ (âge, sexe ou le croisement des deux variables.) En 2009, le taux de chômage des Immigrés au Québec est presque le double de celui des natifs. Pour les diplômés universitaires, il est trois fois plus élevé (10,3 %) que celui des natifs⁷. Ainsi, par rapport à leurs homologues de l'Ontario (10,7 %) et du Canada (10,0 %), les Immigrés du Québec présentent un taux de chômage plus élevé.

En considérant la variable du sexe, on remarque que les plus lésées sont les femmes immigrées, et ce, bien que le taux de chômage des hommes immigrés et celui des femmes immigrés soient très semblables (autour de 14,0 %). En effet, chez les natifs, les femmes ont un taux de chômage (5,9 %) beaucoup plus faible que celui des hommes (9,2 %). De plus, comparées entre elles, les femmes immigrées et non immigrées affichent un écart de taux de chômage plus important (7,3 points) que les hommes immigrés et non immigrés comparés entre eux (4,9 points).

Pourtant, les femmes immigrées sont plus diplômées que les femmes natives du Québec. C'est ce que confirme une autre *Étude sur l'intégration économique des femmes immigrées recensées au Québec en 2006*⁸. En effet, dans cette étude Pierrette Beaudoin remarque que la proportion des femmes immigrées de 15 ans et plus qui ont terminé des études universitaires (31,4%) est supérieure à celle de l'ensemble des femmes au Québec (22%)⁹. Les plus scolarisées étant les Immigrées récemment arrivées (c'est-à-dire pendant la période 2001-2006), alors que les moins scolarisées sont celles qui se sont établies au Québec avant 1991. « *Le pourcentage de femmes ayant fréquenté l'université augmente d'une période d'immigration à l'autre, alors que celui des femmes qui ne détiennent aucun diplôme décline* »¹⁰, remarque P. Beaudoin.

⁶ Les seules exceptions sont notées chez les 55 ans et plus, où les taux d'activité et d'emploi (33,3 % et 29,1 %) des immigrants sont plus élevés (respectivement de 3,0 et 0,9 points).

⁷ Définitions des concepts, selon la direction de la statistique : -immigrant très récent ou nouvel arrivant : personne résidant au pays depuis 5 ans ou moins; -Immigrant récent : personne résidant au pays depuis plus de 5 ans mais moins de 10 ans; -Immigrant de longue date : personne résidant au pays depuis au moins 10 ans; -Natif : personne née au pays.

⁸ *Étude sur l'intégration économique des femmes immigrées recensées au Québec en 2006* (Pierrette Beaudoin, août 2010, Immigration et communautés culturelles, Québec).

⁹ Par contre, un plus fort pourcentage de femmes ont terminé des études collégiales, secondaires ou d'une école de métiers dans l'ensemble de la population; des écarts respectifs de 3,8, de 3,9 et de 2,4 points de pourcentage sont observés entre les groupes. Quant au pourcentage de femmes ne détenant pas de certificat d'études secondaires, il est semblable dans les deux groupes, soit 25,1 % pour l'ensemble des femmes et 25,8 % pour les femmes immigrées.(ibid., P.Beaudoin, 2010, p.13).

¹⁰ibid., p.14.

L'auteure de cette étude basée sur le recensement de 2006 conclut que, quelle que soit leur strate d'âge et leur niveau de scolarité, les femmes immigrées sont moins actives, moins occupées, davantage au chômage et disposent des revenus d'emploi moyens les plus bas, comparativement aux femmes québécoises et aux hommes immigrés¹¹.

L'étude fait référence à plusieurs données statistiques qui permettent cette conclusion¹². Ainsi en comparant la place des femmes immigrées sur le marché de l'emploi avec l'ensemble des femmes au Québec, on constate que le taux d'activité est plus élevé pour l'ensemble des femmes (61,0 %) que pour les femmes immigrées (55,5 %); que le taux d'emploi est lui aussi plus élevé pour l'ensemble des femmes (57,2 %) que pour les femmes immigrées (49,4 %); et que le taux de chômage des femmes immigrées (11,0 %) est supérieur à celui de l'ensemble des femmes (6,4 %)¹³. De même, le revenu moyen des femmes immigrées les plus scolarisées n'atteint que 82 % du revenu moyen de l'ensemble des femmes québécoises ayant une scolarité comparable¹⁴.

Examinons à cet effet des chiffres plus récents au sujet des femmes immigrées et le marché du travail. En 2010¹⁵, chez les 15 ans et plus, les hommes immigrés ont un taux d'activité très proche de celui des natifs (autour de 70,0 %), mais leur taux d'emploi (58,5 %) est largement inférieur (de plus de 5,0 points). Du côté des femmes de 15 ans et plus, les écarts de taux d'activité (6,2 points) et d'emploi (9,9 points) entre Immigrées et Natives sont plus importants; en particulier,

¹¹ Ibid., p.iV

¹² Bien que l'ensemble des femmes et des hommes soient davantage en emploi au Québec que les femmes et les hommes immigrés, ce sont les femmes qui ont le moins accès à l'emploi. Le taux d'emploi des hommes immigrés (62,2 %) se rapproche davantage de celui de l'ensemble des hommes (65,4 %) que le taux d'emploi des femmes immigrées (47,8) de celui de l'ensemble des femmes (55,7 %). De plus, un écart négatif de 14,4 points de pourcentage sépare le taux d'emploi des femmes immigrées de celui des hommes immigrés, alors qu'un écart négatif de 9,7 points de pourcentage sépare le taux d'emploi de l'ensemble des femmes de celui de l'ensemble des hommes. Ainsi 60,4 % de la population totale et 54,9 % de la population immigrée sont en emploi, le taux d'emploi de la population totale excédant de 5,5 points de pourcentage celui de la population immigrée. En outre, le taux d'emploi de l'ensemble des femmes (55,7 %) est supérieur à celui des femmes immigrées (47,8 %), un écart de 7,9 points de pourcentage les séparant. L'écart entre le taux d'emploi de l'ensemble des hommes (65,4 %) et celui des hommes immigrés (62,2 %) est moins marqué, un écart de 3,2 points de pourcentage étant observé entre ces deux groupes.

¹³ STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la population active*, 2007.

¹⁴ Jaël MONGEAU et Gérard PINSONNEAULT, *Portrait économique des femmes immigrées recensées au Québec en 2001*, avec la collaboration de Damaris Rose, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2007, p. ix. Source : Recensement de 2001. (Cité par P.Beaudoin, août 2010.)

¹⁵ KILOLO-MALAMBWE, Jean-Marc (2011). *Participation des immigrants au marché du travail au Québec en 2009*, Québec, Institut de la statistique du Québec, P.16.

chez les 25-54 ans (11,3 points et 15,8 points, respectivement) et encore plus chez les 15-24 ans (18,5 et 24,6 points).où ils sont plus prononcés.

À l'analyse de ces statistiques qui révèlent un taux d'activité et un taux d'emploi des femmes immigrées moindre que ceux des hommes natifs, des femmes natives et des hommes immigrés, les auteurs de l'étude *Participation des immigrants au marché du travail au Québec en 2009* se réfèrent à plusieurs spécialistes pour trouver l'explication de cette situation dans les mentalités et les traditions conservatrices des pays dont sont originaires ces femmes.

On parle alors de « *normes culturelles qui influencent le choix des immigrantes faisant en sorte qu'elles sont davantage portées à se consacrer aux tâches domestiques et familiales* »¹⁶. On ajoute que le fait que « *les femmes immigrantes ont en moyenne plus d'enfants que les Canadiennes de naissance suggère qu'elles font face à des contraintes familiales plus fortes, ce qui diminue d'autant leur participation au marché du travail* »¹⁷.

Dans son étude basée sur le recensement de 2006, P. Beaudoin conclut que *ce sont les femmes immigrées qui participent le moins au marché du travail puisque leur taux d'activité est le plus bas de tous les groupes*¹⁸. En remarquant que l'écart se creuse davantage entre les hommes et les

¹⁶ «À ce sujet, Liebig (2009) constate que certaines immigrantes viennent de pays où la participation des femmes au marché du travail est beaucoup plus faible que celle des hommes; selon lui, cette réalité est surtout vécue dans les pays non membres de l'OCDE tels que le Pakistan et la Turquie. En outre, certaines normes culturelles influencent le choix des immigrantes faisant en sorte qu'elles sont davantage portées à se consacrer aux tâches domestiques et familiales (Birkelund, Mastekaasa et Zorlu, 2008). À ce propos, Chicha et Charest (2008 : 4) notent que « les femmes sont plus nombreuses dans la catégorie du regroupement familial », ce qui favorise des traditions culturelles selon lesquelles les femmes (surtout les mères c.-à-d. le groupe des femmes de 25-54 ans) sont davantage incitées à assumer les responsabilités familiales et domestiques, et donc à être moins présentes sur le marché du travail. En fait, elles sont plus portées, du moins au début, à assumer les tâches familiales et domestiques.» *ibid.*, KILOLO-MALAMBWE, Jean-Marc (2011), p.17.

¹⁷ Ainsi, au Québec, l'indice synthétique de fécondité (ISF), pour la période 1996-2001, est de 2,05 chez les immigrantes et de seulement 1,43 pour les natives. Parmi les femmes nées à l'étranger, les Européennes (1,46) ont un ISF plus faible que les Asiatiques (2,17) et les « autres » femmes (2,32). Au Canada, l'ISF est de 1,82 chez les immigrantes, donc plus faible qu'au Québec, et de 1,47 chez les natives, ce qui est très comparable à celui du Québec. Les données sur l'ISF du Québec et du Canada sont tirées d'une étude de Maria Constanza Street (2009); celle-ci ne fait pas de comparaison avec l'Ontario. (Référence et commentaire par l'institut de la statistique, Québec., mars 2011).

¹⁸ Le taux d'activité de la population totale, hommes et femmes (64,9 %) est supérieur à celui de la population immigrée, hommes et femmes (61,6) ; un écart de 3,3 points de pourcentage sépare ces deux groupes. De plus, l'activité des hommes immigrés se rapproche davantage de celle des hommes de la population totale que l'activité des femmes immigrées de celle de l'ensemble des femmes. Ainsi le taux d'activité de l'ensemble des femmes (59,5 %) dépasse de 5,3 points de pourcentage celui des femmes immigrées (54,2 %), tandis que le taux d'activité de l'ensemble des hommes (70,6 %) n'excède que de 1,3 point de pourcentage celui des hommes immigrés (69,3 %) (*Ibid.*, P.Beaudoin, août 2010, p.30).

femmes immigrés récemment arrivés (période 2001-2006), atteignant 17,9 points de pourcentage, l'auteure de cette étude émet l'hypothèse que *ces femmes soient moins actives parce qu'elles ont de jeunes enfants*.¹⁹

Cette situation décrite dans les données et analyses statistiques se confirme à l'échelle des dix groupes témoins composés de 207 femmes immigrées et racisées que nous avons rencontrées dans sept régions du Québec. Cependant, la perception de leur situation diffère à certains égards de certaines analyses mentionnées plus haut, surtout quand il s'agit des raisons de leur faible taux d'activité. Nous verrons que lors des échanges dans les groupes témoins, les participantes expliquent leur faible mobilité et activité sur le marché du travail par des facteurs autres que *les normes culturelles* (évoquées notamment par l'étude de Kilolo-Malambwe en 2011).

Dans la présente analyse, les perceptions qu'ont les femmes immigrées et racisées de leur propre situation constituent une source importante pour identifier leurs besoins et cerner les obstacles auxquels elles font face tout au long de leur processus d'intégration.

¹⁹ Le taux d'activité des femmes de cette cohorte est de 57,0 %, alors que celui des hommes atteint 74,9 %. (Ibid., P.Beaudoin, 2010, p.30)

• MÉTHODOLOGIE ET PROBLÉMATIQUE

La collecte de données terrain par le biais des dix groupes témoins a eu lieu sur la base de deux outils élaborés au préalable : une fiche signalétique²⁰ et un questionnaire ouvert²¹.

C'est essentiellement grâce aux données des fiches signalétiques que nous avons élaboré un portrait des 207 femmes immigrées et racisées rencontrées dans les sept régions du Québec mentionnées plus haut. Nous dresserons donc le profil de ces femmes en termes de pays d'origine, de statut d'immigration, de durée d'établissement au Québec, d'âge, de niveau de scolarité, d'occupation, de statut familial et de participation à différents programmes dont ces femmes ont pu bénéficier pour faciliter leur insertion économique et sociale dans la société d'accueil.

Suite à quoi, nous céderons la parole aux femmes immigrées et racisées pour connaître de plus près leurs situations, leurs problèmes, leurs besoins et leurs aspirations, à travers leurs propres perceptions et leur propre regard. Ces perceptions ont été exprimées au sein des groupes témoins en réponse au questionnaire ouvert, en entrevues de groupe semi-structurées que nous avons réalisées avec ces femmes. Le terme *ouvert* est à souligner, car les questions adressées aux participantes ont constitué également un moyen leur permettant d'échanger entre elles de leur situation en matière de besoins satisfaits ou non, et de moyens pour y répondre.

L'exploration des perceptions des femmes immigrées et racisées (en tenant compte de leurs portraits), nous permettra également de procéder à une analyse objective de leur situation.

En premier lieu, nous nous pencherons sur le cheminement des femmes immigrées et racisées, notamment au cours des premières années de leur établissement au Québec, pour identifier ce qui ralentit ou améliore leur accès à des conditions de vie normales, en matière d'occupation d'un emploi valorisant, de maîtrise de la langue du pays d'accueil, de constitution d'un réseau social, etc. Nous verrons que différents univers de problématiques se dégagent, bien qu'il y ait un tronc commun de situations semblables à l'ensemble de ces femmes.

²⁰ Voir annexes.

²¹ Voir annexes.

Dans un deuxième temps, l'analyse de la situation des femmes de deuxième génération nées au Québec, nous permettra de voir dans quelle mesure ces femmes perçoivent leur situation de façon différente des femmes immigrées de première génération et notamment, celles établies assez récemment au Québec.

Pour mieux expliciter la situation des femmes immigrées de première génération, particulièrement celles dont l'établissement au Québec est relativement récent (pas plus de dix ans), nous avons procédé à un regroupement des besoins sous de grandes catégories (emploi, francisation, garderies, aide alimentaire, etc.) que nous listerons en fin d'analyse. Nous soulignerons particulièrement deux grandes préoccupations qui ont été mises de l'avant par les participantes : *accéder à un emploi valorisant et briser l'isolement.*

Ces deux préoccupations étant étroitement reliées à de multiples besoins, notamment à la reconnaissance des diplômes et des acquis, à la réorientation professionnelle, à la francisation, à la disponibilité d'interprètes, aux besoins de garderies à prix accessible et de haltes-garderies, à l'aide alimentaire, au soutien psychosocial, etc.

Dans un objectif de priorisation et de structuration des besoins identifiés, nous avons cerné deux groupes de défis qui concernent deux grands groupes de femmes :

-Le triptyque «*Reconnaissance des diplômes et acquis - -Emploi - -Garderies*», qui concerne les femmes immigrées et racisées francophones;

- Le triptyque «*Francisation – Emploi -Garderies*», qui concerne les femmes immigrées et racisées non francophones.

Ces deux triptyques révèlent :

-Un point commun, celui du manque de garderies à prix abordables, ce qui réduit la mobilité des femmes ayant des enfants en bas âge; ce qui est le cas d'une bonne partie des participantes de notre tournée;

-Un point important de différence : le degré de connaissance du français;

-Un état commun : l'isolement. En effet, la conjonction de différents obstacles fait que la majorité des participantes, qu'elles soient francophones ou non francophones, vivent un état d'isolement important dans la société d'accueil.

L'analyse de la situation des femmes de deuxième génération nées au Québec se déroulera en dehors de ces deux triptyques, car leurs conditions sont très différentes des femmes immigrées de première génération et notamment de celles récemment établies au Québec. En effet, les femmes de deuxième génération nées au Québec expriment leurs besoins en termes de défis, de « performance » dans les domaines de l'éducation et de la carrière, alors que celles de première génération s'expriment en termes de défis, « d'intégration » économique, sociale et culturelle. Mais nous verrons qu'un grand point unit ces deux générations : lutter contre les préjugés, les discriminations et le racisme vécus, surtout quand il s'agit d'accès à l'emploi et au logement.

C'est donc vers des solutions à apporter aux problèmes identifiés, notamment ceux de l'inaccessibilité à l'emploi et de l'isolement, que s'orientera notre réflexion. En effet, pour nous, ces obstacles résultant d'un enchaînement d'autres obstacles, ne seraient pas *la résultante de valeurs culturelles ou des traditions des pays d'origine des participantes*, mais bien d'obstacles structurels liés au sexisme et aux discriminations encore persistants dans la société québécoise et qui affectent aussi bien les femmes immigrées et racisées de première génération que celles de deuxième génération nées au Québec.

C'est ce que nous tenterons de démontrer dans le cadre de cette analyse.

Au terme de cette réflexion, nous présenterons des recommandations élaborées sur la base des suggestions faites par l'ensemble des participantes aux groupes témoins pour l'amélioration de leur situation. L'objectif étant que les multiples acteurs intervenant directement ou indirectement dans les domaines de l'immigration, de la condition féminine en général et des femmes immigrées et racisées en particulier, de l'emploi, de la santé et de la famille, puissent mieux identifier les actions à mettre en œuvre afin de réduire les inégalités entre les femmes et les hommes immigrés et racisés ainsi qu'entre les femmes du Québec.

Cependant, nous tenons de prime abord à préciser les limites de notre travail, à relativiser nos analyses et nos conclusions. La première limite étant que pour une bonne partie, les participantes de nos groupes témoins étaient récemment établies au Québec (depuis moins de 5 ans²²). Cette

²² Toutes les femmes du groupe Montréal-CFM sont installées au Québec depuis moins de 5 ans. 65% des participantes au groupe du CARI-Saint-Laurent sont au Québec depuis moins de 3 ans. N'empêche que plusieurs dans ce groupe vivent ici depuis 3 ans et plus (35%). Certaines sont établies au Québec depuis dix ans et plus (17%).

situation s'explique par le fait que le recrutement des participantes a été opéré en majorité par des organismes membres de la TCRI et des partenaires du MICC offrant des services aux personnes immigrées et réfugiées établies depuis moins de cinq ans au Québec.

Comme le constate Pierrette Beaudoin dans son étude du recensement de 2006, la courte durée du séjour aura une incidence négative sur le taux d'emploi en raison notamment du processus d'adaptation à la société d'accueil qui prend un certain temps, le temps nécessaire par exemple pour construire des réseaux sociaux et établir des contacts.

Les difficultés et obstacles que nous identifierons sont donc surtout ceux des premières années d'établissement. Nous les exposerons, tels que vécus par les femmes immigrées et racisées concernées, et ce, dans la perspective de remédier à ce qui freine ou fait obstacle au processus d'établissement dans la société d'accueil.

Néanmoins, il est important de souligner que nous avons relevé les mêmes difficultés à accéder au marché du travail et à briser l'isolement chez les femmes immigrées et racisées installées au Québec depuis plus longtemps (cinq ans et plus). Nous citerons à cet effet, les témoignages de femmes ayant immigré au Québec depuis plus de dix ans et qui éprouvent encore des difficultés similaires à celles des premières années.

Nous tenons aussi à préciser d'autres limites à nos conclusions du fait que les participantes de notre tournée étaient toutes des usagères d'organismes d'accueil et d'aide aux personnes immigrées et réfugiées²³. En effet, les personnes immigrées qui sont déjà insérées, au moins économiquement parlant, dans leur nouvelle société, ne fréquentent que très rarement ces organismes, puisqu'elles n'en ont plus besoin. Or, pendant notre tournée, nous n'avons rencontré que des femmes qui fréquentent ces organismes, donc des immigrées qui sont probablement encore en mal d'intégration et dont les besoins restent importants.

²³ Puisque c'est grâce à ces organismes que nous avons pu rencontrer ces femmes et qu'elles ont été recrutées.

-I- QUI SONT-ELLES?

A- PORTRAIT GÉNÉRAL

De juin à octobre 2010, nous avons visité les régions de l'Estrie, de l'Outaouais, de la Montérégie, du Centre du Québec, de la Mauricie, de la Capitale nationale et de Montréal pour y rencontrer, au total, un premier échantillon de 193 femmes dans le cadre de huit groupes témoins, à raison d'un groupe par région, à l'exception de Montréal, où nous avons organisé deux groupes témoins.

L'analyse des fiches signalétiques complétées par les participantes de la tournée provinciale laisse apparaître un échantillon avec des profils très variés, eu égard aux critères retenus : pays d'origine, statut d'immigration, âge, nombre d'années passées au Québec, scolarité, emploi, ayant bénéficié de programmes d'insertion, statut familial, nombre d'enfants, etc.

Cependant, à propos de ce premier échantillon de 193 femmes, nous avons pu constater que :

- Pour une bonne partie (63%), il s'agissait de femmes immigrées et racisées récemment établies au Québec (depuis moins de 5 ans) ;

-L'immigration féminine chinoise, qui a augmenté de façon notoire ces dernières années, y était faiblement représentée;

Ceci nous a conduit à retourner sur le terrain afin d'aller à la rencontre de groupes de femmes immigrées et racisées qui étaient sous-représentées dans notre échantillon, notamment pour les catégories des femmes immigrées d'origine chinoise, des femmes de deuxième génération nées au Québec, des femmes immigrées handicapées et des femmes immigrées lesbiennes.

Nous avons ainsi organisé deux autres groupes témoins à Montréal, l'un avec six femmes de deuxième génération nées au Québec et l'autre avec six femmes immigrées d'origine chinoise. Nous avons enfin réalisé des entrevues individuelles sur la base du questionnaire d'enquête avec une femme immigrée lesbienne et avec une femme immigrée handicapée.

Dans ce qui suit, nous dresserons tout d'abord le profil des 193 femmes usagères d'organismes membres de la TCRI ayant participé aux huit groupes témoins de notre tournée provinciale.

Ensuite, nous dresserons le portrait des 14 femmes rencontrées en complément des huit groupes témoins précédents qui font augmenter le total de notre échantillon à 207 participantes.

Nous constaterons que le profil autant que les situations de ces 14 femmes (en provenance de Chine, de deuxième génération, lesbienne ou handicapée) présentent des spécificités intéressantes, bien qu'elles partagent des problèmes communs avec les autres femmes immigrées et racisées rencontrées au préalable.

La région de Montréal (avec une part de 30% du total des participantes), arrive en tête de l'échantillon des 193 femmes qui ont participé aux groupes témoins de notre tournée. C'est également dans la métropole québécoise qu'on remarque une concentration de l'immigration féminine maghrébine alors que les groupes témoins des autres régions de la province confirment une présence remarquable de Réfugiées de Colombie et d'Irak. Ce qui correspond à la politique actuelle de régionalisation de l'immigration favorisant l'installation des Réfugiés sélectionnés dans différentes régions du Québec.

Dans notre échantillon, l'importance de la représentation régionale accorde la première place à la région de Montréal (Montréal) qui est suivie de l'Outaouais (Gatineau) avec 17,6%. Viennent ensuite, l'Estrie (Sherbrooke) avec 13,5%, la Montérégie (Brossard) avec 12,4%, le Centre du Québec (Drummondville) avec 11%, la Capitale nationale (Québec) avec 8,3% et la Mauricie (Trois-Rivières) avec 7,2%.

Profil (1) : Répartition de l'échantillon des 193 femmes entre les sept régions

Ville (Région)	Date	Nombre de femmes	Pourcentage
Sherbrooke (Estrie)	08-10-2010	26	13,5
Gatineau (Outaouais)	07-06- 2010	34	17,6
Brossard (Montréal)	17-09-2010	24	12,4
Drummondville (Centre du Québec)	14-10-2010	21	11
Trois-Rivières (Mauricie)	27-09-2010	14	7,2
Québec (Québec)	30-09- 2010	16	8,3
Montréal (Ville St-Laurent)	26-10-2010	34	17,6
Montréal (Montréal)	28-10-2010	24	12,4
Total des sept régions	193	193	100%

Parmi les 193 femmes qui ont participé à nos groupes témoins à travers les sept régions visitées du Québec, elles sont à 24% originaire du Maghreb. Viennent ensuite les hispanophones avec plus de 21%, dont 16% de Colombiennes.

Les femmes originaires de l'Afrique subsaharienne constituent 20% du total. La nouvelle immigration féminine irakienne représente 12% du total et augmente ainsi à 15% la présence des femmes d'origine arabe du Proche-Orient. Quant à celles d'origine asiatique, elles constituent 9% de cet échantillon.

Selon le critère du statut d'immigration, 51% des femmes que nous avons rencontrées sont résidentes permanentes, 32% réfugiées acceptées et 10% citoyennes canadiennes.

En matière de statut familial, il est à noter que 23% des participantes de notre tournée sont cheffes de familles monoparentales.

Il se dégage des différents aspects retraçant le profil de ces participantes qu'il s'agit de femmes actives, dans le sens que toutes projettent de trouver un emploi.

En effet, ces femmes sont relativement jeunes, puisque 72% d'entre elles n'ont pas dépassé 45 ans et 32% ont entre 20 et 35 ans. Près de la moitié a un niveau de scolarité supérieur au secondaire 5 puisque 49% d'entre elles ont fait des études collégiales ou universitaires.

Cependant, un facteur essentiel, qui est la maîtrise de la langue française, manque à bon nombre d'entre elles et leur rend l'accessibilité au marché du travail plus ardue. En effet, si l'on se réfère à l'origine de ces femmes, on remarque qu'en dehors des Maghrébines et des Africaines (44% au total), les autres immigrées proviennent de pays non francophones. D'où l'importance pour ces femmes, d'avoir un accès sans encombre aux programmes de francisation.

Parmi les participantes des groupes témoins, 67 femmes (37%), nous ont déclaré avoir bénéficié de programmes de francisation. Cependant, à en juger par leurs tentatives infructueuses d'accéder au marché de l'emploi, ceux-ci ne leur ont pas permis d'avoir un niveau de français adéquat.

Ce facteur, joint à celui de la non valorisation des diplômes et des expériences acquises par les immigrées dans leurs pays d'origine, contribuent à expliquer que malgré leur scolarité relativement élevée, 84% des femmes de notre échantillon sont sans emploi. Ce bilan négatif est cependant à relativiser du fait que nombre d'entre elles sont des Immigrées récentes (63% établies au Québec depuis moins de cinq ans).

Les données de notre tournée provinciale confirment également les tendances de changement quant à l'origine des femmes immigrées au Québec. Nous verrons effectivement que la structure de notre échantillon permet d'illustrer nettement une augmentation de l'immigration maghrébine et une importante augmentation des réfugiées colombiennes et irakiennes.

Nous verrons dans ce qui suit les détails de ce portrait que nous venons de résumer.

1- ORIGINES

Les pays dont sont originaires les 193 femmes qui ont participé à nos groupes-témoins dans les sept régions du Québec sont: Colombie 16%, Irak 12%, Algérie 12% et Maroc 10%.

En élaborant une catégorisation régionale, le Maghreb vient en tête avec 24% du total (Maroc, Algérie, Tunisie et Mauritanie).

Vient ensuite l'Amérique latine avec 21,25% (Argentine, Chili, Colombie, Cuba, Équateur, Mexique, Pérou, Venezuela).

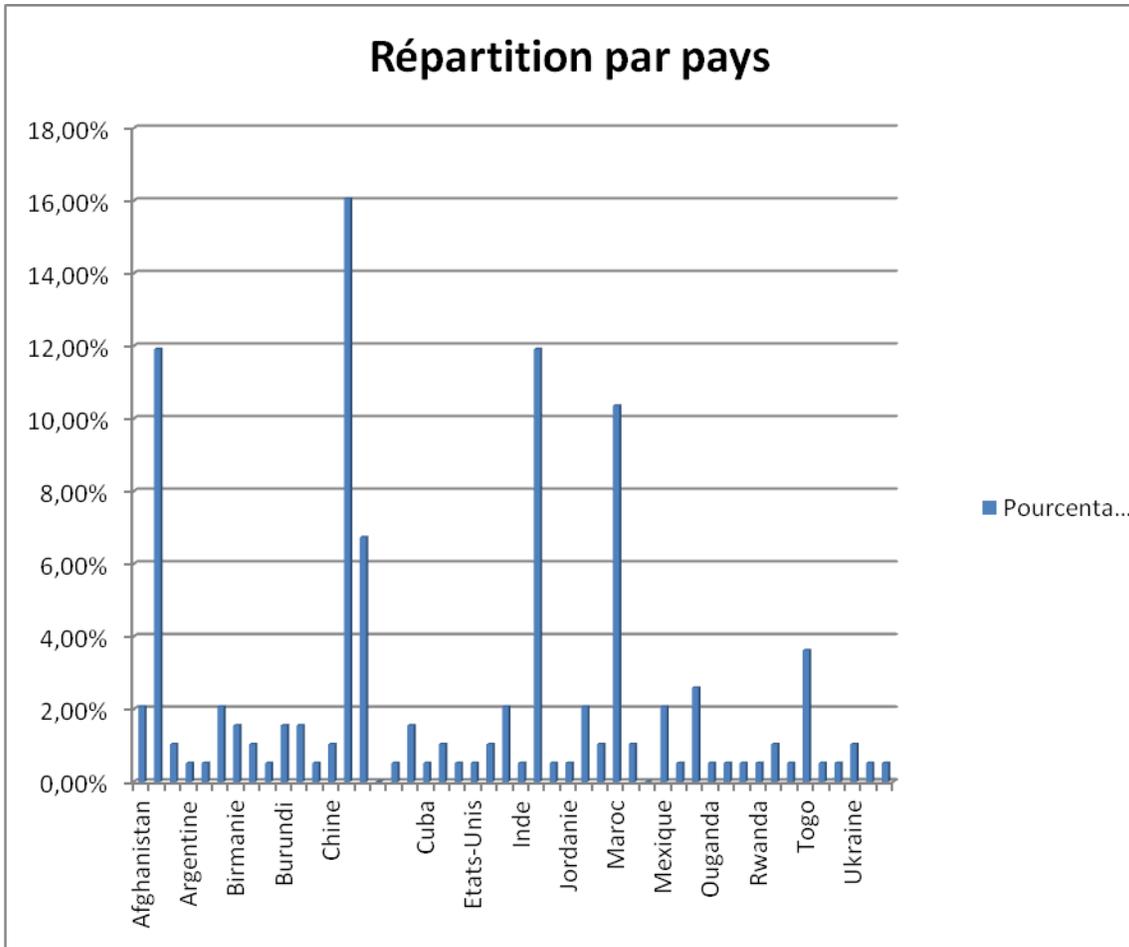
Les pays de l'Afrique subsaharienne et centrale se montent à 20%, avec le Congo en tête (7%), puis viennent le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Congo-Brazzaville, la Côte D'Ivoire, le Mali, l'Ouganda, la République Centrafricaine, le Rwanda, la Somalie et le Togo.

Les pays arabes du Proche-Orient constituent 15% de la totalité (Égypte, Liban.) dont 12% d'Irakiennes avec la nouvelle immigration issue de la dernière guerre.

Les pays du Moyen et de l'Extrême-Orient sont représentés par 9% (Afghanistan, Bhoutan, Birmanie, Chine, Inde, Iran, Sri-Lanka, Vietnam).

Les autres pays dont étaient originaires les participantes de nos groupes-témoins sont : la France, l'Angleterre, La Turquie, les États-Unis, Haïti, la Bulgarie, la Moldavie et l'Ukraine.

Profil (2) : Répartition des 193 participantes par pays d'origine



2- STATUTS D'IMMIGRATION

Le tableau qui suit indique comment se dessine notre échantillon selon les statuts d'immigration.

Profil (3) : Répartition des 193 participantes par statut d'immigration

Statut d'immigration	Nombre de femmes	Pourcentage
Citoyennes canadiennes	19	9,84%
Résidentes permanentes	98	50,78%
Réfugiées acceptées	61	31,60%
Revendicatrices du Statut de réfugiée	3	1,55%
Résidentes temporaires-Aides familiales résidentes	1	0,52%
Résidentes temporaires-Travailleuses temporaires	2	1,04%
Sans Statut	2	1,04%
N.d.	7	3,63%
Total	193	100%

Profil (4) : Catégories des Résidentes permanentes

Catégorie	Nombre	Pourcentage
RP-Requérantes principales	43	22,28%
RP-Parrainées	16	8,29%
RP-Familles	39	16,58%
Total Résidentes permanentes	98	50,78%

Les femmes qui ont déjà le statut de citoyenne canadienne représentent 10% de notre échantillon alors que le statut de résidente permanente avec ses différentes catégories constitue 51% du total des différents statuts d'immigration des femmes de nos groupes témoins.

Parmi les Résidentes permanentes, prédominent les Requérantes principales avec 22% et les Résidentes permanentes arrivées dans le cadre « famille » (17%).

32% des femmes que nous avons rencontrées sont des Réfugiées acceptées. On remarque nettement parmi elles, la nouvelle immigration, notamment celle des Irakiennes réfugiées de la dernière guerre. Il est frappant de constater à quel point la non maîtrise du français et l'absence d'accompagnement psychosocial constituent, pour ces femmes, des facteurs prédominants d'un isolement important.

3- NOMBRE D'ANNÉES PASSÉES AU QUÉBEC

L'établissement de ces femmes au Québec est relativement récent, puisque 63% de nos participantes résident au Québec depuis moins de cinq ans²⁴. Seulement 7% y sont établies depuis une période qui s'étale entre cinq et dix ans, alors que moins de 2% y résident depuis plus de 10 ans.

4- ÂGE

72% des femmes de nos groupes-témoins ont au plus 45 ans et sont relativement jeunes. Ce qui explique que la plupart d'entre elles recherche activement un emploi.

Voici plus d'éléments qui confirment ce trait de jeunesse : 32% d'entre-elles ont entre 20 et 35 ans et 39% ont entre 36 et 45 ans.

²⁴ 79% sont arrivées depuis moins de trois ans. 31% sont arrivées depuis moins d'un an et 30% depuis moins de deux ans.

Profil (5) : Répartition par âge

Âge	Nombre de femmes	Pourcentage
Moins de 20	3	1,55%
20-35	61	31,61%
36-45	75	38,86%
46-55	22	11,40%
56-65	12	6,22%
Plus de 65	3	1,55%
N.d.	17	8,81%
Total	193	100%

5- NIVEAU DE SCOLARITÉ

Ces femmes qui, pour la plupart, sont à la recherche d'un travail ont un niveau de scolarité assez élevé, puisque 32% d'entre elles ont un niveau universitaire et 17% un niveau collégial ou professionnel. Néanmoins, bon nombre d'entre elles n'arrivent pas à s'insérer professionnellement.

Profil (6) : Répartition par niveau de scolarité

Niveau de scolarité	Nombre de femmes	Pourcentage
Primaire	24	12,44%
Secondaire/Professionnel	59	30,57%
Collégial/Professionnel	33	17,10%
Universitaire	61	31,61%
Aucun	6	3,10%
N.d.	10	5,18%
Total	193	100%

6- OCCUPATION

84% des femmes rencontrées lors de notre tournée dans les sept régions nous ont indiqué qu'elles étaient sans emploi. Seulement 10% avaient un travail à plein temps ou à temps partiel.

Profil (7) : Répartition par occupation

Occupation	Nombre de femmes	Pourcentage
Emploi Plein temps	7	3,63%
Emploi Temps partiel	13	6,73%
Étudiante	6	3,11%
Sans	162	83,94%
N.d.	5	2,59%
Total	193	100%

Profil (8) : Femmes sans emploi



7- STATUT FAMILIAL

Les difficultés à trouver de l'emploi retardent, voir même, empêchent généralement l'intégration sociale. Mais ces problèmes sont plus drastiques quand il s'agit d'Immigrantes cheffes de familles monoparentales. Ce qui est le cas de 23% des femmes que nous avons rencontrées (divorcées, séparées, veuves ou dont les conjoints avaient disparu dans des circonstances d'instabilité politique ou autre).

57% des femmes de nos groupes-témoins sont mariées ou conjointes de fait alors que 18% d'entre-elles sont célibataires.

Profil (8) : Répartition selon le statut familial

Statut familial	Nombre de femmes	Pourcentage
Célibataires	34	17,61%
Mariées	101	52,33%
Conjointes de fait	9	4,66%
Divorcées ou Séparées	18	9,32%
Veuves	24	12,43%
Conjoint Disparu	3	1,55%
N.d.	4	2,10%
Total	193	100%

8- BÉNÉFICIAIRES DE PROGRAMMES

Si l'on revient à l'origine de ces femmes, on remarque qu'en dehors des Maghrébines et des Africaines (qui constituent 44% de l'échantillon) en provenance de pays anciennement colonisés par la France, les autres Immigrées viennent de pays où le français est peu ou pas du tout parlé. D'où l'importance cruciale de l'accès aux programmes de francisation pour les femmes de notre échantillon.

Profil (9) : Répartition selon l'inscription à des programmes facilitateurs d'intégration

Bénéficiaires de programmes	Nombre de femmes	Pourcentage
Francisation	67	34,7%
Pré-employabilité	10	5,2%
Employabilité	10	5,2%
Francisation / Pré-employabilité	2	1,0%
Francisation / Employabilité	2	1,0%
Pré-employabilité/ Employabilité	2	1,0%
Autres	11	5,7%
Non	6	3,1%
N.d.	83	43,0%

37%, soit 67 des participantes des groupes-témoins, nous ont déclaré avoir bénéficié de programmes de francisation et 7% ont bénéficié de programmes de pré-employabilité, et enfin 7% de programmes d'employabilité.

9- SYTHÈSE DU PROFIL SOUS L'ANGLE DE DEUX FACTEURS FACILITATEURS D'INTÉGRATION

En considérant que la maîtrise de la langue et le niveau élevé des études constituent en théorie deux facteurs facilitateurs d'intégration, on remarquera que ces deux facteurs se présentent comme suit au sein des huit groupes-témoins de la tournée provinciale :

À Montréal (Montréal) : on remarque chez les deux groupes-témoins réalisés dans cette région, (groupe Centre des femmes de Montréal - CFM et groupe Cari-Saint Laurent), un niveau de scolarité élevé et une bonne maîtrise du français. En effet, 27,58% des participantes sont détentrices de diplômes de niveau collégial et 41,38% de diplômes universitaires. Soit un total de 68,96% des participantes détenant un niveau collégial ou universitaire. Étant pour la plupart d'origine maghrébine (57%), la majorité de ces femmes maîtrisent bien le français.

À Sherbrooke (Estrie) : le niveau de scolarité est élevé au sein de ce groupe-témoin. Cependant, la lacune de la maîtrise de la langue y est importante : 50% ont un niveau universitaire et 15% un niveau collégial, soit un total de 65% des participantes qui détiennent un niveau universitaire ou collégial. Néanmoins, 35% des Hispanophones (Colombie et Argentine) et 15% des Arabophones (essentiellement des Irakiennes) ne maîtrisent pas le français.

À Gatineau (Outaouais) : la situation pour le groupe de cette région est similaire au groupe précédent. Ici aussi, le niveau de scolarité est relativement élevé alors que la maîtrise du français est défailant. En effet, 41% ont un niveau universitaire et 9% un niveau collégial, soit au total 50% des participantes qui détiennent un niveau collégial ou universitaire. Ces femmes sont pour une bonne partie colombiennes (plus de 17%) et togolaises (plus de 17%). Viennent ensuite les Maghrébines (15%). Concernant les participantes allophones, 50% d'entre-elles ont bénéficié de cours de francisation.

À Québec (Québec) : Ici les femmes sont relativement défavorisées en matière d'acquis facilitateurs d'intégration autant du point de vue de la langue que de celui de la scolarité. 37% de ces femmes ont un niveau primaire ou secondaire, 31% un niveau collégial, une seule est universitaire. Étant donné leur origine (Colombie 25%, Bhoutan 19%, Birmanie 19%), trois seulement parmi ces femmes parlent plus ou moins bien le français et la plupart ont besoin de cours de francisation.

À Trois-Rivières (Mauricie) : dans ce groupe, la situation est comparable à celle du groupe de Québec. 64% des participantes ont un niveau secondaire. Deux d'entre-elles ont un niveau collégial et trois, un niveau universitaire. Si on fait abstraction de la présence de francophones marocaines (14%), on peut remarquer dans ce groupe la forte présence de femmes arabophones et hispanophones (Réfugiées irakiennes 36% et colombiennes 21%). D'où le fait que 57% des participantes ne parlent pas ou peu le français.

À Drummondville (Centre du Québec) : Le niveau de scolarité est peu élevé. 71% des participantes ont un niveau secondaire. Étant que pour la plupart des Réfugiées acceptées (62%), dont les Irakiennes (33%) et les Colombiennes (19%), le handicap de la langue induit un décalage important vis-à-vis certaines valeurs et pratiques de la société d'accueil. Pourtant 62% d'entre-elles sont inscrites à des cours de français.

À Brossard (Montréal) : 67% ont un niveau primaire ou secondaire²⁵ et 22% ont un niveau universitaire. Les principales origines de ce groupe sont, par ordre d'importance : l'Irak (25%), l'Afghanistan (17%), la Colombie (12%), le Congo (12%) et le Mexique (8%). En dehors des Congolaises, toutes les autres femmes de ce groupe ne parlent pas ou peu le français (79%). En effet, seulement cinq parmi les participantes de ce groupe parlent le français alors que 12 bénéficient de cours francisation (au moment de l'entrevue).

Remarque générale : une bonne partie des participantes des groupes de la région de Montréal, de l'Estrie et de l'Outaouais ont en commun un niveau élevé de scolarité, mais ont aussi en commun avec les autres groupes-témoins des autres régions le handicap de la langue.

C- PORTRAITS SPÉCIFIQUES

Nous présentons ici les portraits de notre deuxième échantillon élaboré à partir des deux autres groupes-témoins réalisés avec, d'une part, six femmes immigrées d'origine chinoise, six femmes de la deuxième génération nées ici, et d'autre part; deux entrevues individuelles avec une femme immigrée handicapée et une femme immigrée lesbienne.

Bien que partageant des besoins communs avec les 193 femmes immigrées de l'échantillon précédent dont nous venons de faire le portrait, ces 14 femmes vivent des situations qui les différencient et que nous aborderons spécifiquement plus loin lors de l'analyse.

²⁵ 44% (10) ont un niveau secondaire, 26% (6) un niveau primaire

1- FEMMES IMMIGRÉES D'ORIGINE CHINOISE

Voici comment se dessine le portrait des six femmes immigrées chinoises que nous avons rencontrées dans le cadre d'un groupe-témoignage réalisé à Montréal :

-Profil (12) : Groupe-témoignage de Montréal : Femmes immigrées et racisées d'origine chinoise :

Pays d'origine	Âge	Date arrivée au Québec	Statut d'immigration	Niveau de scolarité	Langues parlées/écrites	Occupation	Prestations gouvernementales	Bénéficiaire de programmes	Situation familiale	Nombre et âge des enfants	Garderie
Chine	36	07-2006	RP-Req.Pr.	Univ.2	Chinois, Ang.	Sans	Aucune	Aucun	M	1 enfant (9mois)	Non
Chine	34	11-2009	RP-Req.Pr.	Univ.2	Chinois, Ang.	Sans	Aucune	Français	C	0	
Chine	36	09-2006	RP-Req.Pr.	Univ.2	Chinois, Ang., Fr.	Sans	Aucune	Aucun	M	0	
Chine	28	06-2010	RP-Famille	Univ.2	Chinois, Ang., Fr., Esp.	Plein temps	Aucune	Français	M	1 enfant (2,5 ans)	Oui
Chine	33	12-2010	RP-Req.Pr.	Univ.1	Chinois, Ang.	Sans	Aucune	Aucun	C	0	
Chine	27	07-2010	RP-Famille	Univ.1	Chinois, Ang.	Sans	Aucune	Aucun	C	0	

Les six femmes d'origine chinoise que nous avons rencontrées à Montréal sont récemment établies au Québec : quatre depuis moins de deux ans et deux depuis moins de cinq ans. Elles ont toutes immigré sous le statut de résidente permanente, dont quatre en tant que requérantes principales.

Ces six femmes sont jeunes (âgées entre 27 et 36 ans) et d'un niveau de scolarité élevé (toutes universitaires). Pourtant, seulement une seule, parmi elles travaille. Bien que les cinq autres n'aient aucun emploi, elles ne bénéficient d'aucune prestation gouvernementale.

Deux femmes sur six sont allées au cours de francisation et sont les seules du groupe qui parlent un peu le français. Les autres parlent leur langue maternelle et l'anglais. Trois sont mariées et ont chacune un enfant en bas âge, mais seulement une a pu placer son enfant en garderie.

2- FEMMES DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DE DEUXIÈME GÉNÉRATION

Voici comment se présente le profil des six femmes nées au Québec que nous avons rencontrées dans le cadre d'un groupe-témoin à Montréal :

Pays d'origine	Âge	Niveau de scolarité	Langues parlées et écrites	Occupation	Prestations gouvernementales	Bénéficiaire de programmes	Nombre d'enfants
Trinidad Tobago	30	Coll./Prof.	Anglais	Sans	Sécurité du revenu	Pré-employabilité	Sans
Haïti (père)	27	Sec/Prof.	Français, Anglais	Stage	Aucune	Employabilité	1
Érythrée (père)	23	Univ.1	Français, Anglais	Plein temps	Aucune	Aucun	Sans
Haïti	28	Univ.2	Français, Anglais	Plein temps	Aucune	Aucun	Sans
Palestine	24	Univ.1	Français	Plein temps	Aucune	Aucun	Sans
Italie	42	Coll./Prof.	Français, Anglais, Italien	Plein temps	Aucune	Aucun	Sans

Parmi les six femmes de deuxième génération que nous avons rencontrées, une seule est d'origine européenne (Italie), deux sont issues de couples mixtes dont le père est noir (Haïti, Érythrée) et la mère, québécoise blanche née ici (ces détails sont importants pour comprendre ce qui suivra concernant les repères identitaires et le racisme). Au total, quatre sont des femmes appartenant à des groupes racisés (Trinidad Tobago, Haïti (2) et Érythrée), une femme est d'origine arabe (Palestine).

Elles sont jeunes, puisque toutes, sauf une, sont âgées entre 24 et 30 ans. Une seule femme a plus de 40 ans. Elles sont toutes célibataires et une seule a un enfant en bas âge (3 ans et demi) en garderie. Toutes ces femmes, sauf une, ont un niveau de scolarité collégial ou universitaire. Elles parlent en majorité le français et l'anglais, en plus de la langue du pays d'origine. Une seule participante ne parle pas le français. Quatre parmi ces femmes travaillent à plein temps, une est en stage et a bénéficié d'un programme d'employabilité. Une dernière, sans emploi, prestataire de l'aide sociale, a suivi un programme de pré-employabilité.

3- IMMIGRÉE, RACISÉE ET HANDICAPÉE

Il s'agit d'une femme non voyante, mariée, âgée de 30 ans et originaire du Bénin. Elle s'est installée au Québec (à Montréal) en décembre 2005, est résidente permanente, requérante principale. Elle parle le français, a un diplôme universitaire (maîtrise) et travaille à plein temps.

4- IMMIGRÉE, RACISÉE ET LESBIENNE

C'est le cas d'une Mexicaine, arrivée au Québec (à Montréal) en 2003, en tant que Réfugiée homosexuelle. Elle détient un diplôme universitaire et maîtrise bien le français. Elle travaille à plein temps et poursuit des études. Elle s'est mariée au Québec.

-II- QUE DISENT-ELLES?

Dans les sept régions couvertes par la tournée, nous avons rencontré les participantes des groupes-témoins et nous les avons écouté. Elles aspirent au bien être, social, économique et culturel où le besoin essentiel se définit par l'accès à un emploi valorisant.

Ces femmes immigrées et racisées, notamment les nouvelles arrivantes (tous statuts confondus), vivent un isolement important, dû à plusieurs facteurs (non maîtrise du français, méconnaissance du nouvel environnement social et culturel, peurs, préjugés, chômage, etc.).

Elles ont vécu leurs rencontres avec nous au sein des groupes-témoins comme une occasion rare de rompre leur solitude, de se vider le cœur, de socialiser entre femmes qui partagent des expériences comparables. La plupart d'entre elles n'avaient presque jamais bénéficié d'une telle occasion, étant donné que les organismes communautaires d'immigration mixte qu'elles fréquentent, organisent rarement des activités d'échange entre femmes.

Lors de ces groupes-témoins, les participantes se sont montrées conscientes que le Québec leur offre une société où elles peuvent s'affirmer bien mieux que dans leurs pays d'origine et où leurs enfants peuvent mieux évoluer. Cependant, entre elles et ce potentiel de droits, d'égalité et de bien être, se dressent des barrières qui leur semblent pour le moment insurmontables.

Elles ont mis le doigt sur plusieurs problèmes récurrents évoqués lors des groupes-témoins : les longues listes d'attente autant pour les garderies subventionnées que pour les cours de francisation, le manque d'efficacité des programmes de francisation, le manque d'interprètes pour celles qui ne parlent pas la langue, le manque d'avocats pour celles qui doivent régulariser leurs statuts, la non reconnaissance des diplômes et des expériences acquises dans le pays d'origine, le manque d'efficacité des programmes d'Emploi-Québec en matière de formation et d'insertion professionnelle, le manque de formation et d'information sur la société d'accueil, les préjugés de la société envers les Immigrants, etc.

Nous leur cédon la parole pour écouter leurs propres propos ainsi que leurs propres perceptions de leur vécu en incluant leurs satisfactions et leurs insatisfactions. Dans ce qui suit, nous avons fait le choix d'appuyer ce résumé par le point de vue des participantes au sujet de leur situation, avec des annotations (en bas de page), afin de livrer leurs témoignages de façon plus détaillée.

A- PERCEPTIONS DES OBSTACLES À L'EMPLOI

Il ressort des propos des participantes que même lorsqu'elles ont toutes les habiletés (diplômes, expérience, connaissance de la langue), elles ont du mal à se faire valoir sur le marché du travail québécois. **En effet, 84% des 193 femmes ayant participé à notre tournée provinciale, ne travaillent pas, bien qu'elles soient à la recherche d'un emploi.**

Leurs explications ? Globalement, il y a une sorte de cause à effet entre plusieurs éléments qui laisse ces femmes désemparées alors qu'elles ne voient pas le bout du tunnel... On leur demande d'avoir une expérience québécoise, alors qu'elles n'ont de l'expérience que d'ailleurs; on leur demande de retourner aux études, alors qu'elles possèdent déjà un niveau universitaire; on exige d'elles la maîtrise du français, alors que les cours de francisation offerts ne leur permettent pas de maîtriser cette langue. Apprendre le français, se former, chercher du travail, exige une grande disponibilité. Or, lorsqu'elles ont des enfants en bas âge, étant donné le manque de places en garderies à prix abordable, elles disposent de peu de temps.

Parfois, c'est simplement d'une bonne information dont la nouvelle arrivante a besoin, mais elle n'y a pas accès et cela retarde son cheminement vers le marché du travail.

[...] parfois on ne prend pas la bonne décision, on perd trois ans à trouver c'est quoi le bon chemin. (Témoignage 46, groupe Sherbrooke).

Or, comme l'affirme une autre participante du groupe-témoin réalisé à Sherbrooke,

... la socialisation va avec l'emploi.

En n'ayant pas accès au marché du travail, beaucoup de femmes de nos groupes-témoins disent vivre un sentiment d'isolement important.

1- La non valorisation des acquis et compétences :

Les participantes qui sont diplômées et expérimentées disent éprouver des sentiments d'*échec*, de *déception* et de *désillusion* face à la non reconnaissance de leurs diplômes, à la lenteur à obtenir les équivalences de leurs diplômes ou à être reconnues par les ordres professionnels :

Dans la recherche d'emploi, l'impression est qu'il n'importe pas ton diplôme. Ce qui importe c'est que tu rentres dans le marché d'emploi, c'est tout. (Témoignage 34, groupe Sherbrooke.)

- La déception de devoir reculer pour avancer :

Les participantes de nos groupes témoins vivent mal l'impression de *repartir à zéro* en matière d'études et d'expériences professionnelles dans le pays d'accueil. Elles parlent d'une *alternance entre espoir et angoisse*, d'accepter *le vide, le nettoyage*²⁶.

À leur arrivée au Québec, celles qui sont diplômées se rendent compte de façon relativement « brusque »²⁷ qu'on sous-estime leurs études²⁸ et leurs acquis et qu'il faut *reprendre à zéro*, comme des *born again*²⁹. Elles disent que lors de la préparation de leur projet migratoire, on ne les a pas informées des difficultés qu'elles rencontreraient pour la reconnaissance de leurs acquis à leur arrivée. Apprendre une fois sur place qu'il faut *tout recommencer* leur fait l'effet d'un choc³⁰.

Dans certains cas, on exige de certaines immigrantes diplômées de reprendre presque toutes leurs études. C'est le cas, par exemple, d'une biologiste, qui a une expérience de travail de dix ans. Elle a également été cheffe de service et a enseigné à l'université dans son pays

²⁶ « [...] c'est l'occasion de faire le nettoyage et le renouvellement. Nettoyage, c'est-à-dire, on accepte le vide qu'on a, on laisse les bagages, les expériences, les acquis qu'on a eu dans nos pays et on accepte de recommencer à zéro. Et le renouvellement, c'est qu'on essaye toujours de nous donner un espoir. Toujours l'alternance entre l'espoir et l'angoisse... » (Témoignage 49, groupe Montréal-CFM.)

²⁷ On vient avec des diplômes ici. Normalement, on pense être professionnelle et puis d'un coup on se rend compte qu'on doit recommencer. On doit avoir le diplôme du pays pour pouvoir travailler. C'est vraiment dur. (Témoignage 13, groupe Montréal-Cari.)

²⁸ Pourtant les demandes d'équivalences peuvent être faites depuis le pays d'origine, car cela prend du temps à les obtenir.

²⁹ « [...] on ne nous a pas dit que : You born again [...] C'est-à-dire, il faut dire ça, il faut informer le monde que si on part au Canada, il faut tout refaire dès le début, ça, on ne nous a jamais renseigné pour ça. Donc, 20 ans d'expérience, c'est foutu, il faut tout refaire dès le début. » (Témoignage 5, groupe Montréal-CFM.)

³⁰ Ce que je déplore ici, c'est que quand tu arrives, tu es quelque peu stressée parce que quand tu pars de ton pays, tu exerces un emploi, tu as une autonomie financière, mais dès que tu arrives ici, on te prouve que tout ce que tu as fait, ce n'est vraiment pas ça, il faut encore tout recommencer [...] c'est le choc qu'on a ici, c'est vraiment un choc. (Témoignage35, groupe Sherbrooke.)

d'origine. Elle ne comprend pas que l'agente d'Emploi-Québec l'oriente vers un retour aux études au Cégep pour réapprendre les bases des sciences naturelles³¹.

- Les petits jobs pour les diplômées :

Même quand les équivalences des diplômes sont établies et que l'Immigrée est acceptée par un ordre professionnel, l'origine de son diplôme et son expérience ne sont pas estimées à leur juste valeur sur le marché du travail québécois. Elle se retrouve contrainte à chercher son gagne-pain dans des emplois « alimentaires »³² qui n'ont rien à voir avec sa spécialisation et ses qualifications.

C'est par exemple le cas d'une chimiste, qui bien que membre de l'ordre des chimistes, travaille comme téléphoniste ou réceptionniste³³.

Quand une diplômée ne trouvant pas de travail correspondant à son diplôme et à ses habiletés est contrainte de postuler pour un emploi en deçà de ses qualifications, il faut modifier son C.V. afin de «remédier» à sa «surqualification». Avec pour résultat une scolarité et des habiletés inférieures à la réalité, de façon à augmenter «ses chances» d'être engagée !

Cela est vécu comme une *frustration*, selon les termes d'une Marocaine récemment établie à Trois-Rivières, qui a dû révisé son C.V à la baisse pour postuler à un emploi d'accompagnatrice auprès de personnes âgées³⁴.

³¹ Après tant de discussions avec l'agente, elle m'a dit : Là, il vous faut retourner au Cégep. Ça, je n'ai pas accepté. Je ne sais pas pourquoi je dois refaire tout ce que j'ai fait tandis que la biologie et tout c'est des sciences qui sont universelles. [...] Avec mes diplômes et l'expérience professionnelle et tout, ce que je dois faire au Cégep? Tandis que j'enseignais à l'Université. (Témoignage 26, groupe Montréal-CFM.)

³² Un emploi servant « à survivre », « à manger ».

³³ « [...] je suis rentrée dans l'ordre des chimistes parce que je suis chimiste au Québec, et je ne trouve pas de travail, je me sens immigrante. On m'a proposé d'être téléphoniste, réceptionniste et j'accepte ça...» (Témoignage 7, groupe Sherbrooke.)

³⁴ « [...] je suis un peu frustrée : étant quelqu'un de qualifié quand même, j'ai été cadre dans mon pays et là je dois rétrécir mon CV pour pouvoir faire des petits boulots surtout que je vais avoir très prochainement des problèmes financiers...» (Témoignage, deuxième traductrice, arabe-français, Trois-Rivières.)

- L'impact de la lenteur de l'octroi des équivalences des diplômes :

Plusieurs participantes affirment que l'attente pour obtenir les équivalences de leurs diplômes émis par le MICC, dure des *mois, voir plus d'une année*. Cela retarde leurs démarches en vue de s'inscrire à des formations³⁵ ou d'obtenir un emploi³⁶. Elles vivent cela comme une perte de temps et une perte d'opportunités pour leur intégration économique.

2- L'exigence de l'expérience locale :

Une immigrée établie à Brossard parle du *mur de la première expérience locale*, difficile à franchir³⁷. Il est encore plus difficile d'obtenir de «l'expérience québécoise» dans le domaine qui correspond aux diplômes de l'immigrée, comme ce fut le cas, par exemple, d'une diplômée dans le domaine du para juridique, établie à Gatineau qui a multiplié en vain les demandes d'emploi pour obtenir une première expérience de travail dans le secteur communautaire³⁸.

³⁵« [...] Moi, j'ai attendu huit mois. Alors après huit mois, la formation que je veux, par exemple, ça y est, elle est reportée pour l'année prochaine.» (Témoignage 27, groupe Montréal-Cari.)

³⁶ «J'ai fait la demande des équivalences, mais ça n'arrive pas et moi je suis une professionnelle sélectionnée, ça m'arrête beaucoup. J'attends depuis six mois pour les équivalences.» (Témoignage 16, groupe Brossard.)

³⁷ [...] il faut vraiment faire des études ou des différentes mises à niveau même si on a un diplôme dans son pays. [...] On n'a pas l'expérience non plus. C'est très important d'avoir une première expérience même dans l'emploi...Le mur de première expérience, c'est très difficile.» (Témoignage 4, groupe Brossard.)

³⁸ « [...] j'ai fait mes études dans le domaine para-juridique, mais c'est très difficile de trouver du travail, même si vous avez des diplômes, vous n'avez pas d'expérience... J'ai contacté plusieurs centres communautaires, mais on m'a dit que ... je ne pourrais pas y travailler...» (Témoignage 7, Groupe Gatineau.)

Les insuffisances de l'accompagnement d'Emploi-Québec :

Parmi les participantes interviewées, toutes ont relevé des insuffisances au sujet de l'accompagnement d'Emploi-Québec en matière d'orientation ou de réorientation professionnelle : une avocate désirait devenir conseillère juridique³⁹, une autre avocate, éducatrice à la petite enfance⁴⁰, une comptable, qui, bien que possédant le diplôme n'avait jamais travaillé dans le domaine a fait la demande d'une formation pour devenir éducatrice; formations qui leur ont toutes été refusées⁴¹.

Souvent, ces femmes se sont plaintes du fait que leur profil de diplômées, les désavantage, surtout quand elles veulent se réorienter professionnellement (ne trouvant pas d'emploi correspondant à leurs études et/ou expériences) car elles ne peuvent bénéficier d'une formation financée par

³⁹ « [...] Je suis maintenant en train de chercher un emploi, inscrite dans un atelier. Avant, j'ai essayé d'avoir une formation comme technicienne juridique. Mais il n'y avait pas la possibilité parce que les cours étaient fermés. Seulement restaient les cours qu'avait achetés Emploi Québec. J'ai demandé à mon agente, elle m'a dit : Non, sont admis seulement (ceux qui sont) à la recherche d'emploi. Je suis à la recherche d'un emploi! Tout le monde me dit : Oh, excusez-moi, madame, mais vous avez une formation dans votre pays, la formation d'avocat, mais ici la loi c'est différent. Vous devez avoir une formation. Qu'est-ce que je fais? Mon agent dit : non, je ne peux pas payer... » (Témoignage 5, groupe Brossard.)

⁴⁰ Dans le cas de l'avocate dans le groupe-témoin de Sherbrooke, le CLE a refusé de lui financer un cours au Cégep dans les techniques d'éducation pour la petite enfance, sous l'argument que dans son pays d'origine elle était avocate et que donc, elle devrait chercher un prêt-bourse pour des études en droit. Elle avait commencé un stage en garderie dans le cadre de la francisation et voulait se réorienter professionnellement sachant qu'elle ne pouvait pas travailler au Québec comme avocate. Le CLE finançait le cours qu'elle voulait suivre, mais dans son cas précis, il le lui a refusé. Elle exprime ainsi son incompréhension face à un tel blocage : «On peut choisir une autre chose parce que si l'expérience que vous avez dans votre pays ne signifie rien ici... » (Témoignage 37, groupe Sherbrooke).

⁴¹ C'est aussi le cas de cette comptable algérienne, qui n'a jamais travaillé (bien que diplômée). Elle a sollicité auprès du CLE une formation comme éducatrice. On a insisté à ce qu'elle poursuive une carrière de comptable, mais on lui a refusé une formation indispensable à cet effet en logiciels : «Je suis allée au CLE, alors j'ai rencontré une agente... je veux une formation d'éducatrice, quelque chose comme ça avec les enfants. Alors, non, ce n'est pas le cas, ce n'est pas le moment de le faire. Va chercher du travail. Alors, j'ai dit : Je n'ai jamais travaillé comme comptable en Algérie, j'ai fait mes études, j'ai travaillé en tant que secrétaire médicale, après je me suis mariée et ça y est. Alors, comment je travaille, je ne connais pas de logiciels, il faut une autre formation pour aller au travail. Mais elle n'a pas voulu». (Témoignage 38, groupe Montréal – Cari).

Emploi-Québec. Dans beaucoup de cas leurs demandes sont rejetées et on leur suggère de retourner à l'université ou de chercher un emploi dans leur domaine.

B- L'IMPACT DU MANQUE DE GARDERIES A PRIX ABORDABLE SUR LA MOBILITÉ DES PARTICIPANTES

Trouver un logement et une garderie font partie des toutes premières démarches effectuées par les familles nouvellement arrivées avec des enfants en bas âge. Face au manque de garderies à prix abordable et de haltes-garderies, la mobilité des femmes immigrées (à qui incombe traditionnellement la garde des enfants) nécessaire pour faire les premiers pas vers l'intégration (recherche d'emploi, francisation, formation, etc.) se trouve réduite.

Dans leurs pays d'origine, ces femmes disposaient d'un réseau social de femmes qui les relayait pour la garde des enfants (femmes de la famille élargie, voisines, domestiques...) Ce système traditionnel de garde d'enfants n'existe pas ici. Elles se trouvent alors devant une nouvelle réalité avec des garderies qui leurs sont difficilement accessibles⁴². Voici comment elles nous ont décrit leur rapport à ce nouveau mode de fonctionnement :

1- Longues listes d'attentes :

Les femmes immigrées peinent à trouver des places dans les garderies à prix abordable pour leurs enfants. Les participantes de notre tournée se plaignent des longues listes d'attentes. Attentes qui peuvent durer des années^{43 44} et qui les immobilisent, ne pouvant entamer ni formation, ni recherche d'emploi.

⁴² « [...] D'abord, les enfants en bas âge, à moins de 5 ans, il faut se battre pour pouvoir trouver une garderie. Et là c'est une réalité qu'on n'avait pas. Reste ça, il faut faire face au changement de la famille parce qu'ici on arrive, on n'a personne pour nous aider à faire face à ça...» (Témoignage 7, groupe Montréal-CFM.)

⁴³ « [...] Là tu peux être enceinte et tu donnes le nom à la garderie, oui tu peux attendre une année et demi, tu ne trouves pas de garderie...» (Témoignage 8, groupe Trois-Rivières).

⁴⁴ « [...] ça fait deux ans que j'ai mis mon fils sur la liste d'attente et je n'ai pas encore reçu aucune réponse. Je veux faire une formation, je veux trouver un emploi, mais je n'ai pas où mettre mon fils. On est stagnantes, on ne peut pas bouger parce qu'on ne trouve pas de places vacantes.» (Témoignage 23, groupe Montréal-CFM.)

2- Impact du manque de garderie sur la francisation des enfants :

La longue attente peut avoir un impact négatif sur la future scolarisation des enfants, qui, sans garderie n'ont aucune connaissance du français lorsque la famille ne le parle pas à la maison. Cela peut poser des difficultés linguistiques une fois l'enfant en âge d'aller à l'école⁴⁵.

3- Insatisfaction des garderies privées :

Des participantes nous ont confié que lorsqu'elles recourent aux garderies privées, elles sont souvent insatisfaites. Les conditions de certaines de ces garderies sont inadéquates en matière d'horaire, d'hygiène, d'alimentation; au point que la clientèle se demande comment *le Bureau coordinateur accrédité par le gouvernement du Québec les autorise à exercer*. Il arrive aussi qu'on sacrifie l'emploi qu'on occupe car les horaires sont inadéquats avec ceux de la garderie⁴⁶.

4- Impact sur l'emploi :

Des participantes ont évoqué la difficulté de concilier le travail et la famille même si on dispose d'un service de garde, en raison de mauvaises conditions, tels que l'inadéquation des horaires des garderies avec ceux de l'emploi et/ou de l'éloignement celles-ci. Certaines femmes ont dû quitter

⁴⁵ «J'ai des enfants et j'ai appelé au moins cent garderies et on me dit que la liste d'attente est de trois ans, que je dois attendre jusqu'à trois ans pour que mes enfants aillent à la garderie. Et ils ne parlent pas français et dans trois ans ma fille aura 7 ans et mon garçon 5 ans. Comment ils vont aller à l'école? Comment est-ce qu'ils vont s'en sortir?» (Témoignage 8, groupe Québec.)

⁴⁶ «Je suis arrivée au Canada depuis octobre 2001. Actuellement, j'ai deux enfants : 2 ans et demi et 1 an. La recherche d'une garderie est terrible. On se retrouve avec des garderies dont on se demande comment le bureau coordinateur peut reconnaître ce genre de garderies? Quand on appelle pour demander des services, la première question qu'on me pose : de quelle heure à quelle heure tu as besoin des services? Si tu as besoins du service de plus de 7 ou 8 heures, alors ils ne te veulent plus. Les dames qui sont surtout dans le milieu familial veulent travailler de 8h à 15h/16h, pire que les fonctionnaires gouvernementaux. Ça fait une semaine que j'ai dû quitter mon emploi parce que les horaires de la garderie de mes deux enfants ne correspondaient pas à mes horaires de travail. J'ai une garderie privée que je dois payer 25\$ par jour pour un de mes enfants. Et le processus pour avoir le retour des crédits est toute une aventure. On parle des services où on arrive dans la garderie et on trouve des animaux qui sont dans le même endroit où les enfants sont en train de jouer. Et quand on rentre à l'intérieur, on sent l'odeur de cigarettes. Et on se demande comment le Bureau du coordinateur accrédité par le gouvernement du Québec accepte ces choses là. J'ai porté plainte, mais ça n'a rien donné. Comment est-ce que les enfants peuvent manger des chips pour le dîner?» (Témoignage 10, Groupe Gatineau.)

leur emploi (Témoignage¹⁰, groupe Gatineau) et ne peuvent s'inscrire à une formation non plus, en raison de ces obstacles⁴⁷.

Ces témoignages reflètent la frustration de ne pouvoir s'engager sur le marché du travail. Celles qui continuent à chercher du travail vivent l'inaccessibilité aux services de garde à prix abordable comme une discrimination indirecte car l'employeur éventuel hésite à les embaucher quand il sait qu'elles risquent de s'absenter pour s'occuper de leurs enfants⁴⁸.

Bon nombre de participantes ont exprimé la peur que cette situation les réduise *au statut de mère au foyer*. La crainte d'une telle perspective leur donne *l'envie de retourner au pays*. C'est le cas, par exemple, d'une tunisienne mère de deux enfants, qui travaillait dans son pays d'origine (Témoignage 42, groupe Montréal-CFM).

Dans tous les groupes-témoins, les participantes ont insisté sur l'importance de multiplier des haltes-garderies afin de leur permettre une mobilité relative, bien que leur aspiration fondamentale soit d'avoir accès à des garderies à prix abordable avec des conditions les autorisant à être actives sur le marché du travail.

⁴⁷ «Ça fait 17 mois qu'on est ici. J'ai trois filles : 14, 11 et 2 ans. Mais l'année passée, elles avaient une année de moins ce qui fait (que) ma petite avait une année. Comme tout le monde ici, dès que je suis arrivée, j'ai commencé à chercher une garderie pour ma fille. Même si je n'étais pas vraiment prête à me séparer d'elle, je n'avais pas vraiment le choix. J'ai essayé tout, mais rien à faire. Je me suis rabattue sur le milieu familial et j'ai vraiment été déçue. Je déposais ma fille le matin, elle pleurait. J'arrive à la maison, il y a l'éducatrice qui m'appelle : Viens récupérer ta fille parce qu'elle ne veut pas arrêter de pleurer et je cours. En plus, ça me faisait vraiment loin, je cours pour aller la récupérer. Et en même temps, j'avais commencé à travailler un petit peu, comme j'avais trouvé une annonce d'offre d'emploi sur Internet, sur Emploi Québec. J'ai postulé et tout ça comme aide éducatrice, même si je n'avais pas fait de formation, on m'a prise parce que j'ai l'expérience de maman, j'ai élevé trois enfants. On m'a prise, j'ai commencé à travailler, mais ma fille ne voulait pas s'adapter au milieu familial. J'ai dû arrêter le travail et récupérer ma fille. Au final, j'ai passé toute l'année à la maison. Cette année elle a eu deux ans. Comment j'ai pu trouver la place dans cette garderie-là? C'est justement parce que je les connaissais, j'ai travaillé chez eux l'année d'avant. Justement, à cause de ça, dans ma tête je voulais faire une formation parce que, comme je l'ai dit, dans mon pays je n'ai pas travaillé et tout ça. J'ai le niveau Secondaire 5 ici. Alors, pour moi il faut vraiment passer par une formation. Mais je n'arrive pas à m'engager. Je me dis : Si je m'engage, je ne pourrais pas y arriver. Rien que d'aller amener ma fille à la garderie et de revenir, ça me prend...» (Témoignage 20, groupe Montréal-Cari.)

⁴⁸ « [...] Pour l'entrevue, elle m'a dit : Est-ce que vous êtes capable? Vous avez deux enfants, est-ce que vous êtes capable de travailler et de vous occuper de vos enfants? Si mes enfants (tombent) malades, il faut que je reste avec eux à la maison. C'est-à-dire, je vais perdre mon travail. Je peux dire, mon mari, après cinq mois il a trouvé du travail. Il parle très bien français, anglais et tout. Mais moi aussi, je veux travailler, je veux faire ma personnalité, je veux m'intégrer.» (Témoignage 8, groupe Montréal-CFM.)

C- INSUFFISANCES DES PROGRAMMES DE FRANCISATION

Conscientes du handicap provoqué par la méconnaissance du français, dès leur arrivée au Québec, les femmes immigrées non francophones rencontrées veulent apprendre le français. Sur les 193 femmes qui ont participé à la tournée provinciale, 58%, soit 112 d'entre-elles, font face à l'obstacle de la langue dans le processus de leur établissement et de leur intégration. D'où l'importance pour elles de pouvoir suivre les cours de francisation. 37% des participantes nous ont déclaré avoir déjà bénéficié de ces programmes. Cependant à la fin des cours de francisation, beaucoup d'entre elles disent ne pas avoir acquis le niveau de français de base.

On peut résumer et énumérer leurs propos à ce sujet, comme suit :

-Il y a de longues listes d'attente⁴⁹.

-Le programme de francisation ne donne pas accès à un niveau de français adéquat requis pour le marché du travail :

À ce sujet, certaines participantes ont mis particulièrement l'accent sur le français écrit et la grammaire. Elles perçoivent la maîtrise de l'écrit comme un avantage pour de meilleures chances à l'emploi⁵⁰ et aussi pour pouvoir aider leurs enfants à faire leurs devoirs⁵¹.

-Des analphabètes et des personnes âgées se retrouvent parfois dans les cours de francisation :

Selon certains témoignages recueillis, des femmes analphabètes seraient placées dans les cours de francisation et n'arriveraient donc pas à suivre. C'est le cas, par exemple, d'une Africaine qui est analphabète et qui a été inscrite au cours de francisation. Ensuite, lorsqu'il a été décidé de l'envoyer en alphabétisation, elle a été considérée non éligible puisqu'elle avait

⁴⁹ « Madame vient de dire quelque chose de très important et les autres se rejoignent à elle. Les listes d'attente pour la francisation sont très longues. Donc, madame est arrivée ça fait quatre mois, elle attend encore d'être convoquée pour les cours. Donc, elle doit attendre à la maison, les enfants ne peuvent pas aller en garderie. Donc, c'est une autre problématique à laquelle le gouvernement doit faire attention.» (Témoignage 13, explication par l'intervenante, groupe Québec.)

⁵⁰ «Le gouvernement a coupé le budget pour financer le français écrit. C'est un problème sérieux. Dans la francisation, c'est fini après le 3^{ème} niveau. Il n'y a pas un niveau écrit. Pas de cours écrits. Et les explications qu'on nous a donné, c'est que le gouvernement a coupé le budget pour la francisation.» (Témoignage5, groupe Brossard.)

⁵¹ «En ce qui concerne la francisation, ce n'est pas assez, même si on a complété le niveau 4, ce n'est pas suffisant, surtout au niveau écrit, la grammaire. Ça manque pour suivre les enfants à l'école, faire une formation.» (Témoignage 22, groupe Brossard.)

déjà bénéficié de cours de francisation⁵². Le même problème se pose pour des femmes âgées car elles ont besoin de conditions adaptées, n'arrivant pas à suivre le rythme de l'apprentissage⁵³. Une participante, âgée et analphabète qui fréquentait les cours de francisation nous a fait part de son découragement, car elle ne savait toujours *pas trop lire, trop écrire*⁵⁴.

-Il existe des règlements rigides qui freinent l'efficacité de la francisation.

Par exemple :

- *Le non accès aux cours à temps plein pour les résidents établis au Québec depuis une longue durée.*

Certaines participantes nous ont dit qu'elles n'ont pu suivre de cours à plein temps. Il leur a été mentionné que la francisation à plein temps ne s'adressait pas aux Résidents du Québec établis depuis plus de 5 ans. C'est le cas d'une Immigrante, résidente depuis 10 ans, qui n'a finalement trouvé que deux ateliers de conversation par semaine, donnés par un organisme communautaire (l'AFIO)⁵⁵.

⁵² «Cette femme, originaire d'Afrique, n'a jamais été scolarisée dans son pays, et actuellement, elle est dans un groupe où tous les autres étudiants savent lire et écrire alors qu'elle ne progresse pas. Elle aimerait passer dans un groupe avec les autres personnes au même niveau qu'elle (dans un organisme d'alphabétisation). Mais vu qu'elle a déjà suivi quelques sessions en francisation et on lui a même délivré des certificats, elle n'est plus éligible pour les cours d'alphabétisation.» (Témoignage 14, traduction, groupe Gatineau.)

⁵³ «Les personnes âgées sont plus lentes à apprendre, il leur faut plus de temps. Souvent les personnes âgées réfugiées sont analphabètes.» (Témoignage 23, traduction de l'arabe, groupe Brossard, 23.)

⁵⁴ «Je suis arrivée ici le 14 octobre 2008. Je ne parlais pas français dans mon pays. Je n'ai pas étudié dans mon pays, j'ai commencé ici l'année passée. Chaque matin, je suis allée à l'école, mais dans ma tête c'est un peu difficile de rentrer quelque chose. Ici, étudier jusqu'à deux ans ou trois ans, quand je n'ai pas trop parlé français ou je n'ai pas trop écrit, comment faire pour gagner le travail, comme dans mon âge? J'aimerais travailler, mais je pense que je ne suis pas capable, je ne sais pas trop lire, trop écrire. Je parle quand même. Maintenant que je suis allée à l'école. Je n'ai pas essayé de trouver un travail, je pense que c'est difficile. Je ne sais pas trop lire, trop écrire, je lis un peu, mais pas trop. C'est pourquoi. Je continue à étudier le français.» (Témoignage 14, groupe Drummondville.)

⁵⁵ «Je suis au Québec depuis 10 ans. J'ai contacté l'Office de l'immigration, mais on m'a répondu que du fait que je suis au Québec depuis plus de 5 ans, j'ai seulement le droit à des cours de français à temps partiel et non à temps plein. Le gouvernement du Québec dit que nous devons préserver la langue française, que chacun doit parler français mais il ne fournit pas de moyens pour l'apprendre. J'ai écrit des lettres au ministère, mais jamais n'a eu de réponse, j'ai fait des appels, mais les fonctionnaires ne savent pas quoi faire, on me renvoie d'un endroit à l'autre. J'ai vérifié dans les écoles, les universités, partout, j'ai consacré 3 ou 4 semaines à ma recherche et le seul endroit que j'ai trouvé, c'est l'AFIO et ici, j'ai le droit seulement à deux cours par semaine. Personne ne fait rien. Et ce n'est pas juste le problème des femmes. Je ne sais plus quoi faire. Quatre heures par semaine, ce n'est pas suffisant.» (Témoignage 12, traduction de l'anglais, groupe Gatineau.)

- *Le refus de l'accès à la francisation pour les immigrées ayant un emploi*⁵⁶
- *L'intolérance de toute absence, même justifiée :*

Si l'on s'absente cinq fois, et ce, quelques soient les raisons de l'absence, le dossier est clos. Pour se réinscrire au cours de francisation, on doit à nouveau s'ajouter à une longue liste d'attente. C'est un aspect que certaines participantes trouvent très rigide⁵⁷.

1- L'impact du manque de garderies sur la francisation :

L'accès à une garderie à prix abordable est certes déterminant pour la mobilité des femmes. Certaines doivent renoncer au cours de francisation, à la recherche d'un travail et même à aller s'approvisionner auprès de banques alimentaires, ne pouvant laisser des enfants en bas âge tous seuls. D'autres participantes nous ont déclaré qu'elles n'iront probablement pas passer leur examen de français, faute d'avoir trouvé une garderie ou une halte-garderie.

Quand les bénéficiaires de la francisation terminent leurs cours et considèrent leur niveau insuffisant, aussi bien pour la recherche de travail que pour la poursuite d'autres formations, et qu'elles essaient de s'inscrire au cours du soir dans les Cégeps, le problème de la garde des enfants se pose de façon encore plus cruciale⁵⁸. Des participantes, lors de plusieurs groupes-témoins, ont suggéré la mise en place de haltes-garderies sur les lieux même des cours de francisation afin de remédier à cet obstacle.

⁵⁶ «Moi, j'ai étudié à l'école Marie-Rivier un an et trois mois et j'ai fini le secondaire 5. Et après j'ai travaillé trois mois parce que je ne prends pas d'argent d'aide sociale. Je (suis) allée à l'Accès Travail pour étudier, continuer la francisation. Elle dit : Arrêtez le travail, pour donner une place pour étudier. J'ai arrêté le travail. Et je suis retournée à Accès Travail. Elle dit : il n'y a pas de places pour étudier, retournez au travail et attendez trois mois pour avoir une place à l'école, en janvier. Alors, je suis retournée au travail. On m'a dit, il n'y a pas de place». (Témoignage 21, groupe Drummondville.)

⁵⁷ «Elle dit qu'elle a arrêté l'école pour deux mois. Elle a été en Syrie pour voir sa mère, elle était trop fatiguée et quand elle est revenue, est-ce qu'elle peut reprendre l'école?» (Témoignage 24, traduction, groupe Drummondville.)

⁵⁸ «Elle dit que tout de suite après qu'elle a fini la francisation, il y a de cela deux ans, elle a demandé des cours de langue à Accès Travail. Mais ils lui ont proposé des cours du soir au Cégep. Mais elle a une fille âgée de 6 ans et il n'y a personne pour la garder. Ils lui ont dit à Accès travail qu'ils allaient l'appeler, mais jamais elle n'a été appelée. Elle aimerait faire ça parce qu'elle n'ira pas au cégep. ». (Témoignage 6, via interprète, groupe Drummondville.)

2- Insuffisance de la francisation pour les exigences de l'emploi :

Qu'elles soient diplômées ou pas, la non maîtrise de la langue rend même les emplois les plus modestes et les plus précaires difficiles d'accès aux femmes immigrées⁵⁹. Nombreux sont les témoignages quant à l'insuffisance des programmes actuels de francisation pour rendre ces femmes performantes sur le marché du travail⁶⁰, comme le montre le cas d'une immigrée hispanophone congédiée de chez Tim Horton le jour même où elle avait commencé. Elle avait atteint le niveau 2 en francisation et fréquentait aussi les cours de conversation du Centre des femmes de Montréal. Mais l'employeur a jugé son français inadéquat⁶¹. C'est également le cas d'une participante médecin qui n'a pu accéder à une formation pour devenir infirmière, ou infirmière auxiliaire, en raison de son niveau de français : il lui a été difficile de se préparer pour le test de français international (TFI), indispensable pour de telles études. Elle aurait eu besoin d'aide pour cela⁶².

⁵⁹ «Elle dit qu'elle a eu une chance pour un travail déclaré, mais malheureusement le monsieur qui a ouvert le salon de coiffeuse, son salon ça a été fermé...Elle dit que c'est vraiment quelque chose qui manque ici d'apprendre la langue comme il faut pour se débrouiller parce que même elle, aimerait être travailleuse déclarée. Elle serait prête pour ça, mais elle a la barrière de la langue». (Témoignage 12, traduction, groupe Drummondville.)

⁶⁰ « [...] on les incite : va travailler dans n'importe quel domaine, comme si la francisation est la dernière porte vers le marché de travail... ou avant de finir la francisation : Ah, qu'est-ce qui se passe? Va au marché de travail, allez au Stratégie Carrière, mais le niveau de français ce n'est pas bon pour le marché de travail...». (Témoignage 20, traduction, groupe Trois-Rivières.)

⁶¹ « [...] moi, quand je suis arrivée je n'ai parlé rien, parce que dans mon pays seulement ça parle espagnol...Maintenant, j'ai repris la classe de français. La semaine passé j'ai eu une entrevue de travail. J'ai passé l'entrevue de travail. J'ai dit : Oh, je suis très contente, je vais travailler à Tim Horton à côté de chez moi! ...J'ai commencé la fin de la semaine, le dimanche, parlé avec le responsable de la place. Il a dit : Ok, tu vas commencer de savoir pour toutes les choses que tu vas commencer. ...Quand après 10h/10h30 il a dit : Ok, tu viens ici. [...] il a dit : Désolé, vous ne parlez pas bien le français, [...] parce qu'ici seulement ce sont les personnes qui parlent français, désolé. ». (Témoignage 18, groupe Montréal-CFM.)

⁶² «Je suis arrivée en 2006, s'est installée d'abord à Trois-Rivières, où je commence les cours de francisation, deuxième année - français langue seconde. Ensuite, j'ai commencé à chercher comment je peux réaliser mon diplôme. Dans mon pays j'ai travaillé comme médecin généraliste, j'ai travaillé à l'hôpital. Je parle plusieurs langues, j'ai passé la sélection en Argentine comme médecin et j'ai commencé à chercher où je peux travailler. Mais je trouve que c'est très difficile ici, je trouve partout : arrêt, arrêt, arrêt. Je suis arrivée à Gatineau en juillet 2009, et voulais suivre la formation d'infirmière. Mais pour s'inscrire, on m'a dit qu'il faut passer un TFI (Test Français International). Sans ce test on n'accepte pas aux Cégeps, ni aux universités. Mais c'est difficile, tu as le droit seulement à passer l'examen, mais tu dois étudier à la maison, il n'y a personne pour te corriger et t'aider. C'est très difficile et j'ai commencé à chercher autre chose. Ici, j'ai trouvé la formation d'infirmière auxiliaire, là-bas c'est la même chose, on ne m'accepte pas à cause de mon niveau de français...Je voulais entrer dans l'ordre d'infirmière, mais on me dit que je dois avoir le français niveau secondaire ou troisième. Et je trouve que c'est très difficile. Je connais beaucoup de personnes qui ont vécu la même situation que moi. La personne est obligée de recommencer et elle perd sa qualification, son expérience...». (Témoignage 2, groupe Gatineau.)

Dans ce qui précède, nous avons cité des cas d'immigrées récentes, mais aussi d'immigrées de durée plus longue (plus de 10 ans), pour signifier que le handicap de la langue peut freiner l'intégration des immigrées non francophones sur une durée relativement longue.

D- LE MANQUE D'INTERPRÈTES ACCENTUE L'ISOLEMENT DES PARTICIPANTES NON FRANCOPHONES

Les Immigrées non francophones, en attente de francisation ont également besoin d'interprètes-« accompagnateurs » auprès des différentes administrations et services afin de pouvoir communiquer. Cependant, les organismes communautaires offrant des services aux personnes immigrantes et réfugiées manquent souvent de financement et n'ont pas les moyens de se procurer ces services. Ceci renforce l'isolement de ces femmes, qui parfois, restent chez elles, par peur de se déplacer dans ce nouvel environnement inconnu et dont elles ne comprennent pas la langue.

La disponibilité d'interprètes devient cruciale quand le médecin ne parle pas la langue de l'Immigrée. Le manque d'interprètes peut aussi avoir des répercussions graves en matière de communication, d'information et de droits et obligations dans la relation avec l'administration. C'est l'expérience vécue par une Réfugiée irakienne à Trois-Rivières qui a reçu des documents administratifs importants qu'elle n'a pu lire. Malgré sa situation déjà très précaire, elle a dû payer la pénalité⁶³.

E- MANQUE D'AIDE ADAPTÉE AUX FEMMES IMMIGRÉES LORS DE SITUATIONS CRITIQUES

Lorsqu'une femme immigrée est soumise à des facteurs croisés d'isolement (absence de réseau social, non maîtrise de la langue, chômage, etc.) et qu'en même temps elle est victime de violence

⁶³ «Elle dit qu'une fois elle a reçu des papiers très importants ...de l'immigration ou de Revenu Québec. Elle n'avait pas trouvé quelqu'un qui lui explique, c'est quoi et il y avait une durée qu'il fallait qu'elle respecte pour payer sa dette envers le gouvernement. Elle n'a pas lu, donc elle est obligée de payer les intérêts en plus à cause de ça. Puis une demande c'est d'avoir quelqu'un qui parle arabe comme employé au SANA» (Témoignage 14, traduction, groupe Trois-Rivières.)

conjugale ou de stress post-traumatique dû à des traumatismes vécus dans son pays d'origine – conflit, camps de réfugiés - sa situation devient d'autant plus critique que très peu de moyens existent pour lui venir en aide.

Les victimes de violence conjugale:

Parler d'un vécu de violence conjugale est un acte long et très difficile. Quand ce fut le cas dans nos groupes-témoins, cela s'est toujours traduit à la troisième personne.⁶⁴ Lors de ces interventions, l'accent a été mis sur l'insuffisance d'information et de moyens mis en place afin de prévenir et contrer la violence conjugale dans le contexte de l'immigration. L'absence d'interprètes professionnelles et de services adaptés aux conditions des femmes immigrées victimes de violence a pour effet qu'elles n'ont pratiquement aucun recours.

1- Les victimes de traumatismes de guerre :

Suite au dernier conflit armé en Irak (mort ou disparition d'enfants, de mari, etc.), des Réfugiées irakiennes que nous avons rencontrées souffraient de séquelles psychologiques. C'est le cas d'un couple irakien à Trois-Rivières dont tous les ses enfants ont été tués durant la guerre. Des bagages contenant leurs antidépresseurs ont été égarés. Depuis leur arrivée, ce couple n'a pu profiter d'aucune aide ni médicale ni psychologique⁶⁵.

F- PERCEPTIONS DE SOI ET DE LA SOCIÉTÉ D'ACCUEIL

Selon les déclarations de plusieurs participantes de nos groupes-témoins, un très fort désir ressort de vouloir bénéficier aussi de l'égalité des droits entre hommes et femmes qui existe au Québec afin de mieux s'affirmer socialement et culturellement. En cela, elles prennent pour modèle la détermination de « La » femme québécoise native, qu'elles perçoivent comme *travailleuse* et *très*

⁶⁴ «Je pense que ça serait bien de mettre un point aussi sur la violence conjugale dans les couples parce que ça existe, c'est fréquent et ça fait beaucoup de dégâts. Alors, ça serait bien que les femmes quand elles arrivent ici, elles savent où se diriger pour avoir l'information, pour s'en sortir. Parce qu'il y a des femmes qui n'ont même pas le droit de sortir, par exemple. Il faut faire quelque chose pour que l'information leur arrive. » (Témoignage 25, traduction, groupe Montréal-Cari).

⁶⁵ «Cette dame a perdu tous ses enfants en Irak et je pense même qu'elle est sous antidépresseurs, elle et son mari. Et la valise qu'ils ont perdue, il y avait tout leur traitement dedans. Donc problème de santé aggravé par un problème et ils n'ont personne. Véronique a essayé de trouver quelqu'un de bénévole pour pouvoir les aider, mais rien du tout. » (Traduction, Trois-Rivières.)

*indépendante*⁶⁶. Elles se projettent dans l'avenir comme des citoyennes canadiennes, avec une prédisposition à *prendre le côté positif de la vie*⁶⁷.

1- **Besoin de connaître la culture québécoise :**

Dans la perspective d'une bonne intégration, plusieurs participantes éprouvent le besoin *d'un lien entre la culture québécoise et nous qui venons d'ailleurs*. Elles disent que leur ignorance de la société d'accueil crée chez elles une *panique*⁶⁸. Elles ressentent le manque de lien entre l'univers des Immigrants et celui des Québécois natifs, ce qui entraîne des préjugés de part et d'autre⁶⁹.

2- **État de vulnérabilité face à l'incertitude, aux préjugés et au racisme :**

Malgré leur volonté d'ouverture, les difficultés du quotidien rendent ces femmes relativement septiques, parfois amères. Dans beaucoup de cas, la transition vers une nouvelle situation dans le pays d'accueil est vécue comme *un sentiment de perte, de rupture* par rapport aux acquis du passé. On parle alors *d'habiter ce vide-là*, dans le sens d'appriivoiser les incertitudes de leur nouvelle vie⁷⁰. Malgré l'aide des organismes d'accueil destinés aux Immigrants et Réfugiés, les

⁶⁶ «La femme québécoise travaille de façon impressionnante, travaille tout le temps. C'est ça, la femme québécoise. Elle est très indépendante, travaille tout le temps, elle est propriétaire de tout. C'est ça, alors c'est très difficile de s'intégrer avec elle. Pour rentrer au système au Canada, il faut travailler beaucoup» (Témoignage 51, groupe Sherbrooke.)

⁶⁷ «J'insiste sur l'intégration...parce que dans trois ans on deviendra citoyennes canadiennes. Je ne dirais pas que j'oublierais ce qui était comme ma culture, mon mode de vie de là d'où tu viens, mais toujours est-il je prendrai le côté positif de la vie, aussi être humain tout simplement. Voilà, le gros : intégration, humanisme.» (Témoignage 50, groupe Sherbrooke.)

⁶⁸ «Nous avons besoin d'un lien entre la culture québécoise et nous qui venons d'ailleurs. Parce qu'il y a bien des choses, quand on arrive, on ne les comprend pas, au début on est paniqué. Si on pouvait avoir une petite conférence, un atelier, quelque chose qui nous explique : regarde, ici, ça marche comme ça...» (Témoignage 7, groupe Drummondville.)

⁶⁹ «...Car les enfants québécois posent beaucoup de questions à mes enfants à l'école, peut être pas méchamment, peut-être juste par curiosité. Donc il faut juste leur expliquer...» (Témoignage 9, groupe Drummondville.)

⁷⁰ «[...] tout le monde qui vient ici ont une phase de transition dans leur vie. Par exemple, la première arrivée ici, on a un sentiment de perte, le sentiment de rupture...Vous ne pouvez pas avoir tout ce qu'on avait au pays natal...Mais on a aussi essayé toujours de réapproprier nos actions, nos acquis ou, comment dirais-je, nos bagages personnels et professionnels pour bien s'adapter à la nouvelle situation. C'est vrai, c'était dur [...] Deuxième phase, c'est de voir ce renouvellement d'un autre point de vue, c'est d'accepter, d'accepter comment habiter ce vide-là et comment accepter les nouveautés dans notre vie.» (Témoignage 4, groupe Montréal-CFM.)

difficultés objectives de l'intégration semblent incontournables, *cela ressemble souvent à un cercle vicieux*⁷¹.

Cette nouvelle situation faite d'incertitudes crée chez les femmes immigrées un état de vulnérabilité. *Je me sens tout le temps fragile*, nous a confié une participante (Témoignage 54, groupe Montréal-CFM). Chez cette femme et chez d'autres participantes de nos groupes-témoins, nous avons observé une hésitation entre la résignation et l'acceptation, entre le désir de faire marche arrière et de retourner d'où l'on est venue ou bien, de relever le défi de rester. *Ça me frôle l'esprit de retourner*, nous a dit cette participante qui avait été directrice d'école et professeure à l'université en Algérie et qui acceptait difficilement, faute de mieux, d'envisager une carrière d'éducatrice en garderie à Montréal⁷².

La dévalorisation des diplômes et de l'expérience acquise dans le pays d'origine est ressentie par de nombreuses femmes immigrées diplômées, tout comme cette Algérienne comme un *rabaissement*, une *dégradation*⁷³. Certaines d'entre elles se résignent à faire le deuil des acquis professionnels, surtout quand leur situation qu'elles pensaient provisoire, tend à perdurer. En ce qui concerne l'ensemble de la famille, le chômage des parents –qui, dans leur pays d'origine travaillaient- génère des sentiments de frustration, influe sur le climat familial, sur le mode et le niveau de vie de la famille⁷⁴. L'inquiétude face à ces transitions difficiles est plus importante chez les immigrées cheffes de famille

⁷¹ «Ça ressemble souvent à un cercle vicieux : vous passez d'un organisme à l'autre sans trouver de solution. Des fois, on vous procure de l'appui psychologique, mais votre problème (d'ordre privé) n'est toujours pas résolu. Vous ne savez pas quoi faire d'autre.» (Témoignage 20, en anglais, groupe Gatineau).

⁷² «...Nous avons besoin d'information pour connaître aussi la société pour nous et nos enfants. Je m'avance pour une chose, pour demander un emploi, et je ne connais pas vraiment ce qu'ils demandent, mes droits et les obligations envers ça. Je me sens tout le temps fragile, je n'ai pas les pieds sur terre, je ne peux même pas demander... Moi, je suis enseignante... J e n'arrive pas à m'intégrer, à rentrer dedans. Au début je disais : Impossible, à part l'enseignement, parce que j'ai fait ça 30 ans, je n'ai pas fait autre chose. Et là, on me dit : Il faut refaire, c'est comme les médecins...La première année, j'ai dit : Impossible, il faut que je sois utile, 30 ans, je me sens capable. On m'a invitée une fois au Ministère de l'immigration pour assister à des programmes parce que j'ai fait l'administration, j'ai été directrice d'un collège en Algérie. Et j'ai vu que je n'étais pas loin de ce qu'ils donnaient...Mais moi, jusqu'à présent, je n'arrive pas à avoir ça. J'ai opté maintenant pour faire garderie, alors que je disais : Jamais garderie. Comment? Je me rabaisse! Et là, je suis en train de chercher...Ça me frôle l'esprit de retourner. » (Témoignage 54, groupe Montréal-CFM.)

⁷³ «Déjà c'est ma deuxième année ici. Et puis je suis à l'école, retour à l'école à un âge avancé. Déjà je me sens un peu dégradée. Après une vingtaine d'années d'expérience reprendre à zéro...ça te rabaisse déjà. C'est une sensation de rabaissement déjà de niveau....Avoir une place dans la société, à partir de là je me dirais que je me sens femme, un peu libérée. Avoir un statut, avoir une fiche de paye, tout ça, ça marque dans la vie. C'est en lien avec l'intégration. Sinon, parce qu'on avait des cabinets propres à nous » (Témoignage 1, groupe-Montréal-CFM.)

⁷⁴ «Quand on a été dans nos pays, les deux parents travaillaient. On était à l'aise par rapport à nos enfants, par rapport à notre mode de vie. Mais là tout change [...] On n'arrive pas à faire des sorties par exemple [...], ça coûte très cher. Des fois, ça nous affecte, des fois, on essaye de résister à ça [...]. On nous demande de faire les formations, on est en train

-Sujettes aux préjugés et au racisme :

La non valorisation des diplômes obtenus ailleurs est perçue par certaines participantes comme le résultat de *préjugés*, voire de *racisme*. C'est dans ce sens que s'exprime par exemple une professeure de français dans le groupe-témoin réalisé à Gatineau. Cette femme avait obtenu ses équivalences, donc la reconnaissance officielle de ses diplômes. Malgré cela, l'employeur lui a demandé une attestation universitaire confirmant la validité de ces équivalences. Elle a vécu cela comme un préjugé négatif vis-à-vis des diplômes africains⁷⁵.

Certaines participantes ont parlé d'actes ouvertement racistes en matière de refus de candidature à l'emploi en raison de l'origine ethnique ou de la couleur de la peau. C'est le cas d'une Immigrée marocaine à Trois-Rivières à qui l'employeur a refusé un emploi auprès des personnes âgées dans une résidence, parce qu'elle était *bronzée* et qu'il *n'engageait que des Québécois*⁷⁶. En 2007, une femme immigrée noire avait vécu une situation similaire à Trois-Rivières. Dans un premier temps; elle a été recrutée pour des services dans une résidence pour personnes âgées, puis on l'a appelée pour lui annoncer que *le boss n'embauche pas les Noirs*⁷⁷.

de les faire. Donc ça c'est un défi, le fait de refaire les formations, d'attendre, d'aller solliciter un peu partout». (Témoignage 24, groupe Montréal-CFM).

⁷⁵ « [...] Tel qu'on a mentionné tout à l'heure qu'il y a des difficultés par rapport aux diplômes, j'aimerais mentionner que cette difficulté est encore plus grande pour nous autres qui venons d'Afrique. Quand nous allons à une entrevue, on vous pose d'abord la question : de quel coin du monde venez-vous : de l'Amérique ou d'Afrique? Et je remarque qu'il y a un certain changement dans l'humeur de celui qui intervient lorsque vous dites que vous venez d'Afrique [...]. Il y a des préjugés par rapport aux diplômes. Il y a un employeur qui, lorsque je lui ai présenté mes diplômes, même les équivalences, m'a dit d'accord, je vais vous rappeler. Au téléphone il me dit : écoutez, il faut aller à l'université et il faudra que l'université atteste que ce diplôme-là est vraiment équivalent des diplômes d'ici. Je suis enseignante de français, j'ai postulé pour le poste de professeure de langue... » (Témoignage 8, groupe Gatineau.)

⁷⁶ « [...] A un moment donné il y a quelqu'un qui m'appelle pour une entrevue dans une résidence de personnes âgées. J'ai été très contente et j'ai de l'expérience déjà dans ce domaine. Et quand je suis entrée, il m'a vue et il m'a dit : Ah, tu as la peau bronzée! J'ai dit : Oui et je suis d'origine marocaine. (L'employeur) : Ah, c'est bien ça, mais j'engage juste les Québécois. Et moi, je retournais au bureau parce qu'eux autres, on les tient au courant de ce qu'on fait et j'ai retourné au bureau, ils m'ont dit : il n'a pas le droit de faire ça parce que c'est interdit de prendre l'origine, ou bien le sexe ou bien quel genre de peau, soit bronzée, soit noire, soit blanche, soit n'importe quoi. Puis elle l'a contacté et il a dit : oui, mais c'est mon entreprise et je fais ce que je veux avec. Et après ça j'ai été à d'autres places et ça a bien été. » (Témoignage d'une traductrice bénévole, Trois-Rivières.)

⁷⁷ « L'an 2007, ma cousine a cherché un boulot pour moi ici, dans une résidence pour les personnes âgées... J'amène mon CV et tout. Après il m'a donné une liste et dit : il faut que tu achètes la tenue. J'ai acheté des habits blancs (uniforme). Il m'a dit : Tu vas commencer lundi matin à 8 heures... Après il m'appelle lundi matin et me dit que mon boss n'embauche pas les Noirs. Parce que mon mari c'est un québécois, mon mari, avec sa sœur ensemble, on prend

D'autres femmes se sont plaintes de racisme et de discrimination à l'égard de leurs enfants à l'école et au travail. C'est le cas de cette Congolaise dont le fils qui étudiait au Cégep à Victoriaville était le seul élève noir de sa classe. Il subissait du racisme aussi bien de la part des élèves que du professeur ainsi que des patients (lors des stages) à l'hôpital, lesquels *refusaient qu'il les touche*⁷⁸.

Dans un quartier de Trois-Rivières, des femmes cheffes de familles ont déclaré avoir été victimes de harcèlement de la part de leur propriétaire ainsi que du voisinage, lesquels voulaient les forcer à quitter leur logement ⁷⁹.

Le sentiment d'isolement :

Lorsqu'elle s'installe au Québec; les premières années de la nouvelle arrivante sont des années de transition difficile. Elle n'a plus de lien avec son pays d'origine et n'a pas encore établi de relations avec le pays d'accueil. Dans ce contexte, l'accès à l'emploi constitue un tremplin, non seulement pour la sécurité économique, mais aussi pour la vie sociale.

Lorsque le marché de l'emploi exclut ces nouvelles immigrées, cela favorise le repli sur soi et sur la famille. Par ailleurs; celles qui ne parlent pas le français et ne disposent pas de services

une auto, on est parti au bureau, on a vu le secrétaire là bas. On a demandé : c'est toi qui as dit que je vais commencer lundi. Il a dit : oui, désolé, c'est mon boss qui a dit qu'il n'embauche pas. Mon mari a dit : nous, on ne bouge pas d'ici, il faut que ton boss, il va venir, parce que moi, j'ai acheté tout le linge, il va payer. Pourquoi le Canada a donné le visa à ma femme pour qu'elle vienne ici, pourquoi elle n'a pas le droit de travailler? [...] il a payé toutes nos affaires. Il a dit : amenez tous les habits. Nous, on a dit : on n'a pas les habits, on a laissé là bas. Il a payé toutes nos sous. On est parti. » (Témoignage 45, groupe Trois-Rivières).

⁷⁸ «Au niveau de l'école, je peux dire vraiment qu'il y a un peu de racisme. Moi, mon fils, et c'est le cas à Victoriaville, là où je suis arrivée la première fois. Mon fils est venu du Congo avec son diplôme d'État, il a fait l'équivalence. Puis il a fait le transfert dans les soins infirmiers. IL est allé au Cégep de Victoriaville. Il était le seul noir en classe et il restait seul pendant la récréation, il restait seul, il faisait ses devoirs lui-même. Même son professeur, quand il voulait l'interroger, il ne voulait même pas l'interroger. Quand il allait faire même des stages à l'hôpital, les malades ne voulaient pas que mon fils les touche. Ils disent : Il est noir. Alors, l'enfant était vraiment stressé, il a même abandonné ses cours. Il a dit : Je ne sais pas comment continuer. En classe, on ne veut pas me sentir, même mon professeur, je vais faire les stages à l'hôpital, c'est pire. Alors, qu'est-ce qu'il a fait? Il a abandonné ça, il a commencé à faire les démarches, il a trouvé des places à Sherbrooke. Il est allé à Sherbrooke. Grâce à Dieu, il étudie très bien à Sherbrooke.»

⁷⁹«En fait pour elles, elles se sentent immigrantes, elles ne se sentent pas prise en charge tel qu'elles le veulent et aussi parce qu'elles n'arrivent pas à trouver du travail. C'est ce qu'elles disent. Elle ajoute aussi que l'aide financière n'est pas suffisante. Et l'instabilité aussi, le sentiment d'instabilité et le revenu qui n'est pas suffisant. Des femmes seules. Si vous vérifiez auprès de la police, vous allez trouver leurs plaintes plusieurs fois, parce qu'elles ont des problèmes d'harcèlement. Des hommes les harcèlent. Il y a un Canadien qui a brisé la porte carrément et qui est rentré chez eux (problèmes de voisinage, voisins frappaient à leurs portes, à un moment on a été obligé de leur changer de place parce qu'elles étaient en danger).» (Témoignage 3, via traduction, Trois-Rivières.)

d'interprète ressentent un isolement encore plus important. Il en est de même pour les femmes âgées. Mais toutes; les francophones et les femmes plus ou moins jeunes, en souffrent aussi.

Le sentiment de vivre de l'isolement est partagé par la plupart des femmes qui ont participé à nos groupes-témoins. Nous avons recueilli des témoignages évidents à ce niveau, comme celui, à Montréal, d'une Immigrante algérienne, francophone et diplômée, qui n'avait parlé à personne pendant trois mois, avant qu'elle ne découvre un organisme qui l'a aidée⁸⁰.

La situation d'isolement est accentuée quand la femme immigrée ne parle pas le français et ne dispose pas d'interprète. À Québec, à Trois-Rivières et à Drummondville, nous avons rencontré des femmes qui restaient tout simplement à la maison, quand il n'y avait pas d'interprète-accompagnateur. Ne connaissant ni la langue, ni la société d'accueil, il se développe chez certaines *une peur de sortir, de se perdre, une tendance à rester enfermée à la maison*⁸¹.

G- SPÉCIFICITÉS DE LA SITUATION DES IMMIGRÉES D'ORIGINE CHINOISE

Ce groupe de femmes a exprimé les mêmes besoins et préoccupations que l'ensemble des femmes immigrées et racisées du premier échantillon de 193 femmes (bien que ces six femmes soient diplômées universitaires, elles éprouvent des difficultés à se trouver un emploi, entre autres, à cause de la non maîtrise du français).

⁸⁰ Quand je suis arrivée ici, je ne sais pas comment j'ai fait, mais je me suis retrouvée complètement isolée. Je n'arrivais pas à trouver du boulot et donc pendant trois mois ne n'ai parlé à personne. Je n'avais pas de contacts avec personne. Donc j'ai failli, on va dire, péter les plombs et à un moment j'ai craqué, je ne savais pas où me tourner. Et j'ai vu une annonce sur Internet qui parlait de ce centre. Et je suis venue ici, en pleurant parce que j'en pouvais plus. Et là il y a Saliha qui m'a, heureusement qu'elle était là parce que, je suis désolée, [elle pleure], elle m'a écoutée pendant une heure, et ça m'a vraiment beaucoup aidé. Sans ça, je crois que, j'en pouvais plus je n'arrivais pas à joindre ma mère, [elle pleure], je suis désolée, je suis très émotive. Et grâce à ça, et rien que le fait de lui avoir parlé, tout d'un coup, toutes les portes se sont ouvertes. Et c'est marrant parce que le jour où je lui ai parlé, je suis sortie d'ici, j'ai eu un coup de téléphone d'une compagnie qui voulait me voir. Et ça m'a donné un coup de pouce, grâce à elle, je lui ai dit que c'est mon ange gardien. Et donc, deux jours après, j'ai une entrevue et deux jours après j'ai un job. (Témoignage 40, groupe Montréal-CFM).

⁸¹ «Dans le quartier, c'est très difficile de sortir, car on a peur de se perdre, on ne connaît pas le quartier. Tu peux circuler et en cours de route tu seras même perdue. Tu peux rester enfermée, sans sortir de la maison trois semaines ou un mois. Cela m'arrive. Si un agent du CMQ vient à la maison, on fait les courses ensemble. S'il ne vient pas, nous restons seulement à la maison. Nous n'avons pas quelqu'un qui peut causer avec nous parce que tous les gens sont comme ça, occupés.» (Témoignage 15, traduction, Groupe Québec.)

Cependant, certaines spécificités les distinguent des autres: Par exemple; même en situation précaire, elles ne recourent pas à l'aide gouvernementale. Elles dépendent plutôt de leur communauté et semblent ressentir, plus que les autres Immigrées, l'écart entre le Québec et leur société d'origine.

1- Différence radicale entre le pays d'accueil et le pays d'origine :

Les participantes de ce groupe nous ont fait remarquer que cela leur prenait du temps à s'habituer à la différence physique des gens et à la grande diversité de personnes au Québec. Elles ont du mal à comprendre l'expression des visages, le langage non verbal et le comportement des gens. Les traditions et la culture du Québec leurs sont encore étrangères. Ceci provoque, chez elles, un sentiment d'insécurité. *Quand je me regarde dans le miroir, c'est comme si j'étais la seule chinoise dans la société*, nous a dit une participante originaire de Hong Kong⁸².

2- Non recours à l'aide gouvernementale, même en situation précaire

Bien que sans emploi et dans une situation précaire, aucune de ces six femmes d'origine chinoise n'est prestataire d'aide gouvernementale. Parmi elles, une participante (sur six) a un emploi. Cependant, les cinq autres n'ont jamais été bénéficiaires de la sécurité du revenu ou du recours aux banques alimentaires. Elles semblent tenir à ne laisser, nulle part, trace de leur situation précaire, pensant que les autorités de l'immigration pourraient s'en apercevoir et s'opposeraient par conséquent à leurs demandes de parrainage de membres de leur famille en invoquant l'argument qu'elles ne sont pas en mesure de les accueillir financièrement⁸³

Dépendance vis-à-vis de la communauté :

Vu le handicap de la langue et le manque d'interprètes, vu la différence importante invoquée entre la société québécoise et leur société d'origine et vu qu'elles ne recourent pas aux prestations

⁸² «Quand je me regarde dans le miroir, c'est comme si j'étais la seule chinoise dans la société...L'obstacle n'est pas que linguistique, c'est une sorte d'insécurité qui crée un « gap » entre les gens et moi. En Chine, je peux deviner les gens d'après leur expression de visage, leur comportement. Mais ici, je n'arrive pas à comprendre à qui j'ai affaire. Je sens que comme femme, je n'arrive pas à me protéger. J'ai besoin que mon mari (Québécois) soit là pour que je me sente en sécurité. Je veux trouver un travail, car cela m'aidera pour mon sentiment de sécurité. Je viens de Hongkong et cela fait quatre ans que je suis ici. À Hongkong les femmes sont des princesses, elles sont le centre. Ici, les femmes ont besoin de se battre pour réclamer leur égalité et leur indépendance.

⁸³ «Nous ne savons pas ce qu'il y a en termes d'aide alimentaire pour la famille. Le problème avec ça, c'est que si on veut faire venir nos parents, on nous dira pas possible, car vous n'avez pas assez de moyens pour subvenir aux besoins de vos parents».

du gouvernement pour soutenir leurs maigres ressources, ces femmes dépendent de leur communauté, à la fois comme source d'information et comme soutien économique.

H- SPÉCIFICITÉS DE LA SITUATION DES FEMMES IMMIGRÉES LESBIENNES

Tout en soulignant en premier lieu que les femmes immigrées et racisées lesbiennes font face aux mêmes problèmes que les femmes immigrées et racisées, en général⁸⁴, la participante lesbienne d'origine mexicaine que nous avons rencontrée nous a résumé comme suit les préoccupations spécifiques aux femmes immigrées lesbiennes :

1- L'exigence de la preuve de persécution :

Il est difficile pour une lesbienne demandeuse de statut de réfugiée de fournir des preuves de persécution subies dans son pays d'origine⁸⁵.

2- L'état post-traumatique :

Les femmes immigrées lesbiennes vivent l'effet psychologique du traumatisme engendré par les détresses et persécutions vécues dans le pays d'origine.

3- Difficultés à s'approprier sa nouvelle liberté :

Il est difficile de s'approprier cette nouvelle liberté comme lesbienne, liberté qu'on n'avait pas dans son propre pays⁸⁶.

⁸⁴ «J'avais six ans d'expérience de travail au Mexique au gouvernement... Toutes ces années ici, c'était comme parti à la poubelle. On peut ne pas évaluer ses diplômes, mais les acquis d'expérience, c'est important qu'on les reconnaisse. Au début, j'ai perçu les petits boulots comme le prix à payer pour le sentiment de liberté et de sécurité. Après, je me suis rendue compte que c'est le système qui est mal adapté, car même quand on parle français, il y a des préjugés vis-à-vis des Immigrants, des Réfugiés et notamment quelques origines.»

⁸⁵ «Quand on arrive au Québec en tant qu'homosexuelle demandant le statut de Réfugiée, on doit prouver qu'en tant que lesbienne, on a été persécutée dans notre pays d'origine. Ceci est difficile à prouver : Comment prouver que la police nous regarde de façon menaçante?»

⁸⁶ «C'est tout un défi. Ça fait peur. C'est comme si on vient d'un pays obscur, où il n'y avait pas de lumière et tout d'un coup, on va vers le soleil, ça nous aveugle. C'est difficile de mesurer jusqu'où on peut aller avec cette liberté.»

4- Malaise des incompréhensions du langage non verbal entre cultures différentes :

Par exemple, en Amérique-latine, les gens se touchent beaucoup en parlant, c'est une façon de communiquer. Ici, cela peut être interprété comme un geste sexuel et provoquer un sentiment de rejet social pour l'Immigrante qui se sent ainsi mal comprise⁸⁷.

5- L'aggravation de l'isolement vis-à-vis de la famille :

Avec la liberté acquise dans la société québécoise, l'Immigrante lesbienne rencontrée assume sa nouvelle vie et souhaite que sa propre famille lui reconnaisse ses nouveaux droits et libertés. Or, souvent la famille réagit négativement à cette évolution, ce qui renforce le sentiment d'isolement de l'Immigrée lesbienne par rapport à sa famille. Par exemple, cette participante qui s'est mariée au Québec, a présenté sa conjointe à sa mère au Mexique, mais la mère a caché cette situation à son entourage, présentant socialement sa fille comme étant *normale* et gardant espoir qu'elle le *redeviendra*⁸⁸

6- Détresse de la transition vers la reconnaissance de sa différence :

Selon cette participante, *Il y a une détresse du fait de la difficulté d'établir un pont entre le passé et ce qu'on vit au Québec*⁸⁹.

I- SPÉCIFICITÉS DE LA SITUATION DES FEMMES IMMIGRÉES HANDICAPÉES

⁸⁷ «En tant que latino-américaines, on socialise différemment. Chez nous, on touche beaucoup en communiquant avec les gens. Ici, les Québécoises ont l'air sceptique quand on les touche. Nous le ressentons comme un rejet, comme un préjugé sexiste. Elles interprètent notre toucher de sociabilité, comme ayant une motivation sexuelle!»

⁸⁸ «Tout immigrant ressent l'éloignement de sa famille restée dans le pays. Mais pour nous, lesbiennes qui venons de pays à mentalité très catholique, notre sentiment de perdre les liens avec la famille est plus fort. Par exemple : À la mort de mon père, je suis retournée au Mexique avec ma blonde, ma femme. Mais ma mère l'a présentée à tout le monde comme étant une amie à moi et parlait de moi comme étant mariée au Québec avec un homme. Les femmes me demandaient quand est-ce que j'aurai des enfants...Ma mère a toujours espoir que je redeviendrai «normale». En attendant, elle cache ma réalité, alors que moi je veux être visible, acceptée et aimée, comme je suis.»

⁸⁹ «Il y a une détresse du fait de la difficulté du pont à établir entre le passé et ce qu'on vit au Québec. Où est-ce qu'on met la famille? Où est-ce qu'on met l'avenir? Tout cela est dérangeant».

Les propos de la participante handicapée (non voyante) d'origine béninoise⁹⁰, que nous avons interviewée permettent de souligner les spécificités suivantes :

1- L'isolement dû au handicap :

Pour une immigrée handicapée, le sentiment d'isolement est dû, d'une part aux conditions qu'elle vit en tant qu'immigrante, d'autre part, aux conditions reliées à son handicap ainsi qu'au manque d'espaces sociaux adaptés. Des espaces sociaux qui leur permettraient de socialiser et de contrer cet état d'isolement⁹¹.

2- Effets des discriminations croisées :

Il y a des situations de discriminations croisées liées au handicap et à la condition d'immigrée. Dans le cas de cette femme non voyante originaire du Bénin, s'ajoute un troisième aspect de discrimination qui se juxtapose aux précédents, vu ses origines africaines et sa couleur de peau. Ayant vécu une expérience de travail durant six mois dans un organisme qui intervient auprès des personnes handicapées, elle dit avoir été accusée de paresse, paresse considérée par ses collègues comme un trait culturel africain. Lorsqu'elle avait besoin d'aide en tant qu'handicapée, on insistait sur son manque d'autonomie⁹².

⁹⁰ Elle trouve *qu'il est difficile de s'adapter au caractère individualiste de la société québécoise*. Elle déplore le manque d'informations sur les offres d'emploi et souligne la difficulté à trouver du travail en l'absence de réseaux sociaux. Dans son cas, elle avait cherché pendant un an et demi avant d'accéder à son deuxième emploi. Sous ces aspects, sa situation rejoint celle des femmes immigrées et racisées en général.

⁹¹ Il y a un organisme pour les personnes handicapées qui organise régulièrement des cafés-rencontres, mais les horaires ne me conviennent pas, car je travaille à plein temps. Avant même que je ne commence à travailler, ces activités ne répondaient pas adéquatement à mon besoin de rencontrer les gens.

⁹² «Tout le temps quand tu travailles, peu importe si c'est bon ce que tu fais, on ne t'encourage jamais...Et tout le temps on te dit : Les Africaines, elles ne sont pas dynamiques, elles sont nonchalantes, c'est dans leur culture, elles ne font pas bien leur travail, c'est un problème culturel... En même temps, qu'on me discriminait à cause de mon origine, on me discriminait à cause de mon handicap. C'était l'enfer. Comme je ne vois pas du tout, je peux rédiger à l'ordinateur, mais il faut quelqu'un qui voit la mise en forme, la présentation visuelle. Dès que je demande de l'aide pour ça, on trouve que : Ah, non, tu ne dois pas demander de l'aide, tu n'es pas autonome...»

J- SPÉCIFICITÉS DE LA SITUATION DES FEMMES DE DEUXIÈME GÉNÉRATION NÉES ICI

Elles sont jeunes, célibataires, bilingues (sauf une), diplômées et actives professionnellement (sauf une). Une seule parmi ces femmes est d'origine européenne (Italie), une autre est d'origine arabe et quatre sont des femmes noires (d'origine africaine et haïtienne) dont deux issues de couples mixtes (mère québécoise native, blanche). Quatre parmi elles travaillent à plein temps, l'une est en stage, l'autre est sans emploi et vit de l'aide sociale. Tel est le profil des six femmes des communautés culturelles nées au Québec que nous avons réunies au sein d'un groupe-témoin.

Vu leurs origines et leur appartenance dominante à des groupes racisés, la plupart de ces femmes ont abordé beaucoup d'aspects relatifs aux préjugés et au racisme comme un handicap à l'estime de soi, comme un frein au sentiment d'appartenance au Québec et comme cause de discriminations en matière d'accès à l'emploi et au logement.

1- Ambitions de la deuxième génération : relever les défis, pour la performance en scolarité et en carrière

Ces femmes de deuxième génération considèrent que pour elles, *le problème se pose en matière d'éducation* et non pas en matière d'intégration⁹³. Elles estiment que comparativement à leurs parents (première génération), elles ont l'avantage de progresser (alors qu'ils s'étaient sacrifiés) et d'avoir obtenu de bons diplômes leur permettant d'avoir une carrière. En terre d'immigration, leurs parents avaient renoncé aux acquis du pays d'origine pour tout recommencer à zéro⁹⁴.

Le fait de s'être sacrifié pour offrir à leurs enfants de meilleures conditions pour réussir peut expliquer la pression exercée par les parents immigrés sur leurs enfants afin qu'ils soient les meilleurs et réussissent dans la société québécoise. Les femmes de deuxième génération que nous avons rencontrées considèrent que *les parents immigrés se situent parfois à l'extrême, ils mettent trop de pression, et qu'il est important d'éduquer les parents immigrés et de leur apprendre qu'il y a d'autres options que l'université.*

⁹³ «Pour nous, le problème se pose en termes d'éducation, d'avoir la confiance qu'on peut aller loin. Le problème pour nous ne se pose pas en termes d'intégration.»

⁹⁴ «J'ai eu l'opportunité de faire mon bac, ma maîtrise très facilement. Mon père était professeur à Haïti et ici il a fallu recommencer depuis le début. Nous, nous avançons alors qu'eux, ils ont dû reculer.»

Les participantes, bien qu'elles se plaignent des préjugés, de racisme et des discriminations (à l'emploi et au logement, notamment), adoptent une attitude positive et se situent dans une logique de performance qu'elles mettent à l'opposé d'une logique de victimisation⁹⁵.

2- **Préjugés, racisme, discriminations :**

- L'enfant issu de l'immigration peut mal vivre sa différence :

En raison des préjugés et du racisme dans la société québécoise, l'enfant né ici et issu de l'immigration -bien que ses parents s'attendent à ce qu'il soit performant- a moins de chance de développer son estime de soi. Il a également moins de chance en matière d'éducation, de carrière et de participation citoyenne car la société lui fait sentir sa différence, surtout s'il appartient à un groupe racisé. Nos participantes ont insisté, à cet effet, sur l'importance d'enseigner l'ouverture à la différence à l'école.

- Profilage racial :

Ces femmes ont également relevé l'existence de stigmatisation et de profilage racial pratiqué par la police qui a tendance à voir dans les jeunes noirs des *Black while Driving* et dans les Arabes des *Arab While Flying*⁹⁶.

- Manque de modèles de réussite :

Une jeune femme d'origine haïtienne témoigne qu'elle a dû taire ses ambitions de carrière, faute de modèles de réussite de personnes noires autour d'elle. Elle était convaincue qu'on la

⁹⁵ «Je ne me sens pas dans une logique de victimisation. Je suis dans la performance, je suis avec des gens qui me ressemblent. J'ai des amis québécois très proches et de toute sorte d'origine. Si ça ne clique pas avec un Québécois, je vais me dire que c'est une différence de personnalité.»

⁹⁶ «J'en parle avec des policiers. Ils disent que les gens noirs avec des BMW ramassent de l'argent de la criminalité. Alors ils se concentrent sur ces gens là, en espérant trouver parmi eux des criminels. On appelle ça Black while Driving comme on parle aussi de Arab While Flying : C'est de la stigmatisation.»

refuserait en maîtrise en psychologie à l'Université Concordia, parce qu'elle était noire. Elle s'est finalement orientée vers autre chose⁹⁷

- Discriminations à l'emploi :

Les femmes de ce groupe ont aussi témoigné avoir subi de la discrimination à l'emploi, en raison de la couleur de leur peau, cela même pour des postes de vendeuse ou de représentante commerciale⁹⁸.

- Discrimination au logement :

Une participante nous a confié que, « à chaque fois que je dois chercher un logement, il faut que je traîne ma mère (qui est Québécoise blanche) avec moi »⁹⁹. D'autres témoignages (de femmes noires) sont allés dans le même sens¹⁰⁰. Il m'est arrivé de chercher un logement et qu'on m'a dit : je ne veux pas de coquerelles, nous a également confié une autre participante.

- Perte de l'estime de soi chez les jeunes de certaines communautés :

Les préjugés et le racisme provoquent des pertes d'estime de soi, surtout chez les jeunes. On finit par se regarder avec les mêmes lunettes que ceux qui nous sous-estiment¹⁰¹

⁹⁷ «J'ai été à Concordia, Bac en psychologie. À Concordia, c'est très compétitif. Il fallait que je me trouve un directeur pour ma maîtrise. Je me suis dit que je suis noire, ils ne vont pas me prendre. Et donc je n'ai pas fait ma maîtrise en psychologie. Quand j'y pense maintenant, je me dis waw, ça a changé toute la direction de ma vie! Je ne voyais pas de noirs réussir autour de moi. Il n'y avait pas de modèles de personnes de couleur autour de moi.»

⁹⁸ « [...] Quand on cherche du travail, maintenant même comme vendeuse, on ne te prend pas, parce que tu es noire.»

«Ici, ce serait difficile pour un Noir d'être agent ou représentant commercial pour Costco.»

⁹⁹ «Quand j'étais jeune, je ne savais pas qu'il y avait le problème de la couleur, jusqu'à ce que je devienne adulte et que je confronte les problèmes de l'emploi et du logement. A chaque fois que je dois chercher un logement, il faut que je traîne ma mère (qui est Québécoise blanche) avec moi. »

¹⁰⁰ «Ma mère a aimé des hommes noirs. A chaque fois, c'était à elle et non pas à l'homme noir qu'on voulait louer.»; «J'ai travaillé dans un service de logement et j'ai eu comme 800 cas. Et le conseil qu'on donne est : amenez toujours avec vous une personne blanche.»; «Ils ne veulent pas d'un noir pour l'appartement. Moi aussi j'ai cherché. »; «Ils présumant que tu as une grosse famille, que tu vas faire beaucoup de bruit.»

¹⁰¹ «Même dans la communauté haïtienne, on est différemment considéré, selon la complexité de la couleur. Plus on est clair, donc moins noir, plus on est apprécié.»

- Stéréotypes envers la femme voilée :

Une des participantes (arabe, voilée) a évoqué les stéréotypes vis-à-vis des Musulmans et particulièrement du *stéréotype de la femme musulmane qui n'est pas éduquée, qui porte le voile, etc.*

-III- LES FAILLES DU PROCESSUS D'INTÉGRATION

En tenant compte de la perception des 207 participantes des 10 groupes-témoins relatif aux obstacles vis-à-vis du processus d'intégration déjà mentionné, on peut regrouper les besoins et préoccupations qu'elles ont exprimées en deux grands ensembles :

- **Besoins à caractère objectif :**

Ces besoins sont relatifs aux difficultés d'accès au marché du travail, au logement, à l'aide alimentaire, aux services de soins de santé, à la francisation, aux insuffisances de l'accompagnement d'Emploi-Québec, au manque d'interprètes, au manque d'assistance aux victimes de violence conjugale ou de stress post-traumatique, au manque d'informations, etc.

- **Perceptions du rapport à la société québécoise :**

Ces perceptions peuvent être regroupées comme suit : sentiment d'isolement, sentiment d'être victime de racisme, de discriminations et de préjugés, état de vulnérabilité par rapport à la transition qu'elles vivent, etc.

Les rapports par région et par groupe-témoins aborderont dans les détails ces multiples aspects. Dans un esprit de synthétisation et pour aller vers les préoccupations prioritaires, nous mettrons ici l'accent sur deux situations-types impliquant l'enchevêtrement de plusieurs obstacles, qui semblent entraver le processus d'intégration des femmes immigrées et racisées dans la société québécoise. Nous exposerons cet entrecroisement d'éléments sous formes de deux triptyques :

- Le trio «Langue – Travail - Garderie» concerne les femmes dont la non maîtrise du français pose un obstacle énorme (ceci correspond plus particulièrement à la situation des participantes des six groupes témoins dans les régions autres que celle de Montréal.)
- Le trio «Dévalorisation des acquis - Exigence de l'expérience locale - Garderie» concerne les femmes ayant une bonne maîtrise du français et un bon niveau scolaire (ceci correspond plus particulièrement à la situation des participantes des deux groupes-témoins de Montréal (Cari-Saint Laurent et CFM.)

Nous proposons ces deux croisements de situations pour analyser les tendances dominantes, sans pour autant placer une séparation absolue entre ces deux enchaînements d'obstacles. Ils peuvent, en effet; se retrouver réunis au sein d'un même groupe-témoin, voire chez une même personne. Nous verrons que dans les deux situations de trios d'obstacles, la question des garderies à prix abordable est cruciale, car les femmes ayant des enfants en bas âge constituent une part importante de notre échantillon. Il en va de leur mobilité ! Nous expliquerons en quoi cette question qui pose problème pour beaucoup de femmes au Québec, revêt une importance particulière pour les femmes immigrées et racisées.

Dans ce qui suit, nous analyserons les obstacles à l'intégration des femmes immigrées et racisées sous les angles de ces deux triptyques. Puis, nous terminerons en abordant l'état d'isolement, qui résulte de la mauvaise intégration de ces femmes. Avant de conclure au sujet des suggestions des participantes et des diverses pistes de recommandation, de réflexion et d'action, nous procéderons à un récapitulatif résumant les différents besoins exprimés par les femmes immigrées et racisées que nous avons rencontrés.

A- PROBLÈMES DES PARTICIPANTES NON FRANCOPHONES : LE TRIO «LANGUE – TRAVAIL - GARDERIE»

Ce triptyque concerne particulièrement les femmes pour lesquelles la non maîtrise du français constitue un énorme obstacle en matière de difficultés de communication avec la société d'accueil ainsi que l'accès à l'information, aux services, aux marchés de l'emploi, etc. Ce trio d'obstacles semble récurrent, et ceci dans toutes les régions (sauf celle de Montréal à l'exception des femmes d'origine chinoise), régions où sont fortement présentes des participantes non francophones. Cependant; nous avons également identifié ces problèmes, bien que dans une moindre mesure,

chez certaines participantes des groupes de Montréal (Cari St-Laurent et CFM), où 27 femmes (soit 58% des participantes) ont dû suivre des cours de francisation et ont des difficultés à s'insérer en français sur le marché du travail.

Si l'on se réfère à l'origine de l'ensemble des participantes de nos dix groupe- témoins (ou à nos deux échantillons), on remarque en effet, qu'en dehors des Maghrébines et des Africaines (44%), les autres participantes proviennent de pays où l'on ne parle pas le français.

D'où l'importance de l'amélioration des programmes de francisation pour ces femmes : 67 femmes (37% du total), nous ont déclaré avoir bénéficié des programmes de francisation. Mais à en juger par les résultats d'employabilité, ces programmes ne leur ont pas permis d'avoir un niveau de français adéquat.

De surcroît, sans garderies et haltes-garderies pour leurs enfants, ces femmes n'arrivent pas à suivre de façon assidue les programmes de francisation quand l'horaire ne leur convient pas. Sans amélioration de leur français, leurs chances de trouver un emploi sont extrêmement réduites.

Nous avons constaté que l'enchevêtrement de ces difficultés **enferme** ces femmes dans un immense isolement. L'insuffisance de places en garderies à prix abordable et de haltes-garderies entrave leur mobilité en vue d'améliorer leur niveau de français, les empêche d'aller vers d'autres formations ou d'être actives en termes de recherche d'emploi après la francisation.

En fait, ce qui constitue le dénominateur commun de ce trio d'obstacles vécu par ces participantes, est la non maîtrise de la langue française. Or un niveau jugé adéquat par les employeurs leur permettrait de communiquer et de socialiser.

Même celles qui ont un niveau d'études collégial ou universitaire, (comme c'est le cas d'une bonne partie des participantes des groupes-témoins réalisés à Sherbrooke et à Gatineau), se retrouvent sans emploi ou contraintes à accepter des emplois de téléphonistes, réceptionnistes, vendeuses, femmes de ménage, etc. L'avantage de leur niveau de scolarité est anéanti par le manque de connaissances adéquates de la langue française.

B- PROBLÈMES DES PARTICIPANTES FRANCISÉES ET DIPLÔMÉES : LE TRIO «DÉVALORISATION DES ACQUIS – EXIGENCE D'EXPÉRIENCE LOCALE - GARDERIES»

Ici, nous aborderons les obstacles à l'intégration vécus notamment par les participantes des groupes-témoins de Montréal (Cari Saint-Laurent/34 femmes et Centre des femmes de Montréal/24 femmes). Ces deux groupes-témoins sont caractérisés par des participantes à majorité maghrébines (57%), relativement jeunes (moins de 45 ans), détentrices de diplômes collégiaux (27,58%) et universitaires (41,38%), avec une bonne maîtrise du français. Elles sont en quête d'un emploi qui reconnaisse leurs acquis en matière d'études et d'expérience professionnelle.

Bien que 68,96% des participantes montréalaises aient un bon niveau d'études et malgré que la plupart, grâce à leur origine maghrébine s'expriment bien en français, très peu d'entre elles occupent un emploi. Quand elles en ont un, il est bien en dessous de leurs habiletés. Ainsi dans le groupe-témoin Montréal (CFM), 79,2% des participantes déclarent ne pas avoir trouvé de travail. Seules trois femmes sur un total des 24 participantes de ce groupe occupent un emploi à temps partiel, alors que deux étudient.

Dans un autre groupe-témoin de Montréal (Cari-St-Laurent), la situation est la même : il n'y a que deux femmes sur un total de 34 participantes qui déclarent occuper un emploi à temps partiel, soit 5,9%. Ces difficultés ne concernent pas que les premières années d'établissement, elles entravent l'intégration des femmes immigrées pendant une durée relativement longue. Nous avons en effet remarqué que 17% des participantes de ce groupe-témoin vivent au Québec depuis 10 ans et plus et ont encore du mal à accéder à un emploi valorisant.

Cette situation explique les propos des participantes de ces deux groupes qui vont de la résignation à la déception. Bon nombre de ces femmes occupaient de bons emplois dans leurs pays d'origine. Elles se retrouvent pour la plupart, soit sans emploi; soit à exécuter des tâches qui ne valorisent pas leurs compétences.

C- PARTICULARITÉS DE L'IMPORTANCE DES GARDERIES POUR LA MOBILITÉ DES FEMMES IMMIGRÉES

Le manque de garderies à prix abordable et de halte-garderies constitue un tronc commun entre les deux trios des situations vécues par les femmes qui ont participé à notre tournée provinciale. En effet, quelque soit leur niveau d'éducation, leur expérience professionnelle, leur maîtrise du français et leur statut d'immigration, les participantes qui ont des enfants en bas âge ont pour la plupart du mal à trouver une garderie abordable pour leurs enfants et cela entrave gravement leur mobilité.

Sur un total de 201 participantes (excepté celles du groupe des participantes de deuxième génération), 152 d'entre elles ont des enfants et 110 ont des enfants en bas âge (de 0 à 12 ans). Soit plus de 50%. Or, seulement 30%, soit 33 femmes parmi celles ayant besoin de services de garde pour leurs enfants nous ont déclaré en disposer. Celles qui n'en trouvent pas ou sont sur de longues listes d'attente deviennent forcément moins actives (en matière de recherche d'emploi, de poursuite d'études, de formations etc.) et moins mobiles. Elles ont de la difficulté à s'insérer dans la société d'accueil et ont tendance à s'isoler.

Il est vrai que le manque de garderies à prix abordable pose problème à toutes les femmes ayant des enfants en bas âge au Québec. Mais pour les femmes immigrées cet obstacle s'ajoute à une multitude d'autres obstacles décrits plus haut et devient plus ainsi crucial. Nous pouvons, pour cette raison, considérer que ce problème se pose pour elles en des termes différents :

- La question du service de garde pour les enfants fait partie des nouveaux problèmes que découvrent les familles immigrantes dans le pays d'accueil. En effet, pour la plupart de ces familles, la garde des enfants dans le pays d'origine se faisait souvent dans le cadre d'un réseau social traditionnel¹⁰² tel que déjà mentionné plus haut. Ne plus disposer de ce réseau traditionnel de garde et devoir s'adresser à des services spécialisés constitue souvent une situation et un élément de culture nouvelle pour certaines familles immigrées.
- Trouver un logement et une garderie sont des priorités pour les familles nouvellement arrivées ayant des enfants en bas âge. Le déficit de place en garderie et le déficit de haltes-garderies affecte la mobilité des femmes, en charge des enfants, et freine ainsi leur intégration.

¹⁰² Les services de gardes publiques et privés existent aussi dans beaucoup de pays d'émigration

- Les familles allophones ont beaucoup plus de difficultés à obtenir l'information relative au système de garde au Québec. Il y a une faille au niveau de la communication et de la circulation de l'information à ce sujet.
- Dans la plupart des familles immigrées, souvent plus que dans les familles québécoises, la garde des enfants relève des femmes et ce, du fait de la répartition des rôles et du poids de certaines traditions. Il en résulte que ce sont surtout les femmes immigrées qui se retrouvent particulièrement freinées dans leur intégration socio-économique. Ceci est illustré par les statistiques concernant le taux d'activité des hommes immigrés qui est bien supérieur à celui des femmes immigrées¹⁰³. Il en résulte une situation précaire pour l'ensemble de la famille et la perpétuation ou le retour à une dépendance économique des femmes immigrées envers leur conjoint.
- Parmi les participantes de nos groupes-témoins, les cheffes de famille (23%) et celles qui ont immigré en tant que requérantes principales (22%) se trouvent être l'unique pourvoyeur de la famille ou le pourvoyeur principal. Dans leurs cas, avoir une source de revenu est encore plus crucial. Or, accéder au marché du travail s'est avéré difficile pour elles en raison du bas âge de leurs enfants.

Tous ces éléments, joints aux déclarations des participantes lors des huit groupes-témoins que nous avons tenus permettent de nuancer les statistiques officielles et les analyses qui tentent d'expliquer le taux d'activité moindre chez les femmes immigrées, en comparaison avec tous les autres chercheurs d'emploi.

¹⁰³Dans son étude basée sur le recensement de 2006, P. Beaudoin conclut que «*ce sont les femmes immigrées qui participent le moins au marché du travail puisque leur taux d'activité est le plus bas de tous les groupes*¹⁰³.» En remarquant que l'écart se creuse davantage entre les hommes et les femmes immigrés récemment arrivées (période 2001-2006), atteignant 17,9 points de pourcentage, l'auteur de cette étude émet l'hypothèse que «*ces femmes soient moins actives parce qu'elles ont de jeunes enfants.*» Le taux d'activité des femmes de cette cohorte est de 57,0 %, alors que celui des hommes atteint 74,9 %. (Ibid., P.Beaudoin, 2010, p.30)

Cette situation ne découle pas d'un choix, mais bien souvent et surtout de contraintes qui trouvent en bonne partie leur explication dans des problèmes structurels indépendants de leur volonté, tels le manque de garderies subventionnées, les longues listes d'attente pour y avoir accès ainsi que le manque de haltes-garderies. Les données descriptives de notre échantillon et les témoignages que nous avons recueillis confirment ce postulat : c'est bien le fait d'avoir des enfants en bas âge et un manque de garderies subventionnées et de haltes-garderies qui explique que les femmes immigrées sont moins à la recherche d'un emploi que les autres catégories de la population.

A notre avis, le facteur des mentalités traditionnelles des pays dont sont originaires ces femmes ne constitue pas une explication convaincante par rapport à leur non emploi en terre d'immigration. En effet, plusieurs participantes, tout en ayant des enfants en bas âge, avaient un emploi dans leurs pays d'origine car elles disposaient de réseaux ou de services de garde publiques ou privés, déjà décrits plus haut.

D- L'ÉTAT D'ISOLEMENT ET L'IMPORTANCE DE LA MISE EN PLACE DE RÉSEAUX SOCIAUX MULTIETHNIQUES DE FEMMES

L'élément commun aux participantes de nos groupes-témoins est également le sentiment d'isolement du reste de la société. Même celles qui parlent le français disent se sentir isolées. Cet état est dû à plusieurs facteurs objectifs et subjectifs. Mais au cœur du problème, se trouve le malaise de ne pas être reconnue à sa juste valeur dans la société d'accueil, une frustration due au manque d'accès à un emploi valorisant.

Pour plusieurs femmes, en plus du malaise de ne pas être estimée à leur juste valeur en matière de diplômes et d'expériences, s'ajoute les préjugés vis-à-vis des immigrés. Cela les stigmatisent et les affectent grandement. Il est évident que l'isolement est plus prononcé chez les participantes appartenant à des groupes racisés, telles les femmes arabo-musulmanes ou les femmes noires, qui se plaignent de racisme à leur égard.

Souvent, ces femmes ne disposent même pas d'informations pertinentes leur permettant de contacter des organismes qui pourraient les aider à sortir de leur isolement. D'ailleurs, les organismes qui offrent des services aux personnes immigrées n'ont pas d'activités qui permettent la socialisation et la constitution de réseaux sociaux entre femmes.

Vu ce déficit, les participantes de nos groupes témoins ont proposé la mise en place d'espaces-réseaux sociaux de femmes multiethniques avec l'aide d'organismes communautaires. En développant des synergies, ces espaces-réseaux permettraient la création de conditions d'un « vivre ensemble » et l'entraide entre femmes, en organisant différentes activités et rencontres, de façon à briser l'isolement. Les participantes conçoivent ces réseaux multiethniques et ouverts également aux natives québécoises, afin que l'échange et la connaissance mutuelle ait lieu.

E- RÉCAPILUTATIF DES BESOINS ET PRÉOCCUPATIONS DES FEMMES IMMIGRÉES ET RACISÉES :

1-EMPLOI : -Difficultés de faire valoir et de mettre à niveau la scolarité et l'expérience acquises dans le pays d'origine; -Insuffisances de l'accompagnement d'Emploi Québec et d'autres organismes; -Manque de formations et d'informations sur le marché du travail; -Discriminations à l'accès à l'emploi; -La non maîtrise de l'anglais est, pour les immigrante, un obstacle sur le marché du travail.

2-FRANCISATION : -Difficultés d'accès à la francisation et inadaptation des programmes en place; -Rigidité des règlements.

3-GARDERIE : -Longues listes d'attentes; -Inadéquation des conditions, en matière d'horaires des garderies et d'éloignement de celles-ci du logement, du travail ou du lieu des cours de francisation; -Manque d'informations sur les garderies subventionnées; -Manque de haltes-garderies au sein des organismes d'aide aux Immigré-e-s.

4-LOGEMENT : -Discriminations à l'accès au logement; -Coût élevé du loyer et mauvaises conditions des logements à prix modique.

5-AIDE ALIMENTAIRE : Manque de communication au sujet de la qualité des produits alimentaires offerts;

6-MANQUE D'ACCOMPAGNEMENT' EN RAPPORT AVEC LES FAIBLES RESSOURCES DES ORGANISMES D'AIDE AUX IMMIGRES : -Manque d'interprètes; -Manque de moyens pour aider des femmes victimes de violence et de stress post-traumatique; -Manque d'accompagnement des femmes revendiquant le statut de réfugiées et des Réfugiées acceptées;

7-SANTÉ : -Manque d'aide aux plus démunis (soins dentaires pour les enfants); -Manque d'informations sur les démarches en matière de santé; -Manque d'interprètes pour les services de santé; -Besoins liés à la religion ou à la culture.

8-SENTIMENT D'ÊTRE VICTIME DE PRÉJUGÉS ET DE RACISME :
-Préjugés vis-à-vis des Immigré-e-s et des femmes racisées; -Préjugés concernant les diplômes africains; -Situations de racisme vécues par les enfants à l'école;

9-SENTIMENT D'ISOLEMENT : -Sentiment d'isolement en rapport avec le manque d'accompagnement, la méconnaissance de la langue, l'absence de réseau social et l'inaccessibilité à l'emploi.

• CONCLUSION

Dans le cadre de notre questionnaire adressé aux participantes des groupes-témoins, figurait la question suivante : Vous sentez-vous une femme d'abord, une immigrée d'abord ou à la fois une femme et une immigrée ? Six groupes-témoins ont répondu à cette question : Montréal-Cari Saint Laurent, Montréal-CFM, Québec, Trois-Rivières, Drummondville et Sherbrooke. Au total¹⁰⁴, 58 femmes se considèrent femmes d'abord et immigrées ensuite; 63 femmes se considèrent immigrées d'abord et 66 se sentent à la fois femmes et immigrées.

Cette question voulait évaluer le rapport des femmes immigrées à la société québécoise, voir dans quelle mesure elles se sentent vivant avant tout des problèmes liés à leur condition féminine et suffisamment *chez elles* pour cesser de ne s'identifier qu'à leur état d'Immigrée. Leurs réponses s'avèrent révélatrices de leurs regards sur la société d'accueil et de comment elles s'y sentent appréciées. Celles qui ont répondu qu'elles se sentaient Immigrées d'abord ou femmes et Immigrée à la fois sont au nombre de 129, soit 69%. Nous analysons ce pourcentage comme l'expression d'un malaise dans une situation de transition plus ou moins longue où les participantes ne se sentent pas encore bien établies dans le pays d'accueil.

La plupart (63%) des participantes de notre tournée sont des Immigrées et des Réfugiées récemment installées au Québec (moins de cinq ans). Elles éprouvent toutes sortes de difficultés

¹⁰⁴ -Femme d'abord : 15 (Montréal-Cari); 4 (Québec); 8 (Sherbrooke); 3 (Trois-Rivières); 18 (Drummondville); 10 (Montréal-CFM.) -Immigrante d'abord : 7 (Montréal-Cari St-Laurent); 11 (Québec); 12 (Sherbrooke); 12 (Trois-Rivières); 6 (Drummondville); 15 (Montréal-CFM) -Femme et immigrante : 6 (Montréal-Cari); 3 (Québec); 19 (Sherbrooke); 9 (Trois-Rivières); 15 (Drummondville); 14 (Montréal-CFM.)

qui peuvent sembler normales pendant la période d'établissement. Mais certaines difficultés sont à mettre en question, du fait qu'elles ralentissent ou entravent le processus du cheminement de l'Immigrée à long terme vers des conditions de vie adéquate pour elle et sa famille.

Comparativement à leurs pays d'origine, les participantes de la tournée qui disaient se sentir femmes d'abord considèrent que la société québécoise leur offre, en tant que femmes, de meilleures opportunités pour s'affirmer. Elles relativisent les difficultés rencontrées dans la période post-migratoire et les considèrent comme *normales* parce que passagères.

Elles adoptent une attitude positive, en estimant qu'*avec de la volonté, il y aura réussite dans le projet d'intégration* (Témoignage 10, Montréal-Cari St-Laurent).

Il semble que la durée d'établissement joue un rôle dans le sentiment d'appartenance à la société québécoise, car à long terme, en ayant une situation plus stable et plus solide, les femmes immigrées et racisées se sentent plus *Femmes* qu'*Immigrées*, comme en témoigne cette participante de Trois-Rivières, qui y demeure depuis 12 ans et qui considère qu'elle a terminé sa transition d'Immigrée :

A mon arrivée, je me sentais immigrée. Ça fait 12 ans que je suis ici, là je me sens maintenant femme. Puisqu'au début il nous faut composer avec beaucoup de facteurs et tout ça. Je me sentais plus immigrée que femme. Donc maintenant je suis bien, je joue bien mon rôle de femme, d'éducatrice et tout ça. (Témoignage 2, Trois-Rivières.)

La plupart des participantes qui se sentent immigrées d'abord expliquent leur sentiment en invoquant leur situation économique précaire et les discriminations ou le racisme qu'elles disent subir.

Elle dit qu'une fois qu'elle aura sa propre maison, une garderie pour sa fille, un travail, là elle pourra se sentir femme. (Témoignage 2, Traduction, Montréal-Cari St-Laurent)

Certaines participantes ont comparé la fragilité de leur situation au Québec à leur situation antérieure qu'elles qualifiaient de meilleure dans le pays d'origine, car elles y avaient travail, famille et amis.

Je me sens encore immigrée parce que ça fait presque trois ans que je suis ici et moi, pourquoi je dis ça, parce que je sens que j'ai été déracinée parce que j'avais mon poste, j'avais mon emploi là-bas et tout. (Témoignage 16, Montréal-CFM)

Les participantes qui se sentent à la fois femmes et immigrées disent que leur sentiment varie selon les circonstances et les situations. Parfois, elles se sentent plus immigrées et d'autres fois, plus femmes. Elles rejoignent celles qui se considèrent femmes d'abord, en soulignant qu'«*ici la femme est libre et les chances sont ouvertes pour elle dans la société*» (Témoignage 3, Montréal-Cari St-Laurent).

Elles considèrent également qu'elles gagneraient à profiter de la diversité culturelle d'ici : «*J'ai étudié à l'université, j'ai rencontré des Haïtiens, des Africains. Tout ça, je n'aurais pas ça dans mon pays. C'est vrai qu'on perd des choses, mais on gagne aussi.*» (Témoignage 9, Montréal-Cari St-Laurent).

Elles expliquent leur sentiment d'être immigrée, cumulé à celui d'être femme, par le fait qu'il est «*difficile de s'adapter pour nous et nos enfants, à cause de la culture différente et de la langue.*» (Témoignage 5, Sherbrooke). Certaines pensent qu'elles ne se sentiront jamais tout à fait Québécoises : «*je ne serai jamais pure laine. Il y a quelque chose de péjoratif, à être considérée comme immigrée.*» (Témoignage 3, Québec).

En début d'analyse, nous avons élaboré des indicateurs pour catégoriser les obstacles à l'intégration, sur la base des déclarations des participantes. Il s'agissait d'indicateurs à caractère objectif (l'accès au marché du travail; au logement; à l'aide alimentaire; aux services de soins de santé; à la francisation, au manque d'information et d'accompagnement); et d'indicateurs à caractère subjectif (le sentiment d'isolement; le sentiment d'être victime de racisme, de discriminations, de préjugés; le regard sur la société d'accueil; l'état de vulnérabilité, etc.).

Nous avons regroupés sous ces indicateurs les multiples difficultés auxquelles ont fait face les participantes et qui compliquent le processus de leur intégration sur les plans économique (accès à l'emploi), social (bâtir des réseaux sociaux) et culturels (établir des ponts entre leur propre culture et la culture québécoise).

Parmi ces obstacles, nous avons pu prioriser deux groupes de problèmes essentiels que nous avons synthétisés sous les triptyques «Dévalorisation des acquis - Exigence de l'expérience locale - Garderie» et «Langue – Travail - Garderie».

Voici, parmi les différents aspects analysés, ceux qui sont les plus importants à retenir :

-On constate une absence d'alternatives à la non reconnaissance de leurs acquis et compétences. Les diplômes canadiens sont privilégiés tandis que ceux des Immigrées sont dévalorisés.

-Même quand elles parlent bien le français, les Immigrées diplômées semblent passer plusieurs années sans emploi ou dans des emplois non valorisants.

-Il y a des failles dans la communication entre les agents d'Emploi Québec et les Immigrées qui aspirent à se réorienter professionnellement alors qu'elles sont détentrices de diplômes étrangers.

-Même quand elles suivent les cours de francisation, il semble que les Immigrées, quelque soit leur niveau de scolarité, continuent à avoir des difficultés pour accéder au marché de travail, car on juge que leur niveau de français n'est pas adéquat.

-En raison du manque de garderies à prix abordable et du manque de haltes-garderies, la mobilité des femmes immigrées, mères d'enfants en bas âge, semble très réduite, alors qu'elles ont besoin de travailler.

-En raison du manque d'interprètes, les femmes immigrées qui ne parlent pas le français se retrouvent incapables de communiquer, ce qui augmente leur isolement.

- En l'absence de réseaux sociaux et de la famille élargie, le sentiment d'isolement est général chez la plupart des participantes que nous avons rencontrées et il dure pendant plusieurs années. Dans beaucoup de cas, le non emploi et la non maîtrise de la langue accentuent leur isolement.

-La dévalorisation des diplômes et compétences acquis ailleurs, le non emploi et l'isolement ont des conséquences psycho-sociales relativement graves qui affectent les participantes et leurs familles.

-Parmi les organismes d'accompagnement offrant des services aux personnes immigrées et réfugiées, il y a des cas de réussite qui prouvent qu'en cinq ans, l'Immigrée peut ressentir du bien être et vivre une participation citoyenne. Cela lui permet de commencer à se sentir *femme plutôt qu'Immigrée* et à se considérer chez elle.

-Malheureusement, beaucoup de participantes de notre enquête, d'intervenantes d'organismes d'accueil et d'aide aux Immigrés et Réfugiés, et de Centres de femmes, nous ont fait part du manque de moyens humains et financiers qui leur permettraient d'accompagner adéquatement les

usagères ayant besoin de suivi psychosocial ou d'appuyer leurs multiples initiatives tout au long des cinq premières années.

Ainsi, les intervenant(e)s et les bénévoles, malgré leur bonne volonté, n'arrivent pas à combler les besoins qui leurs sont exprimés en matière : d'interprètes, de haltes-garderies, de café-rencontres, d'assistance adaptée aux femmes immigrées victimes de violence, d'accompagnement pour la recherche d'emploi, etc.

Il ressort des différents échanges entre les groupes-témoins qu'une intervention et un changement par rapport aux aspects suivants bonifieraient l'état actuel de la situation :

- Améliorer les programmes de francisation (renforcement du français écrit, notamment);
- Trouver des alternatives à la non reconnaissance des diplômes et des expériences acquises; diminuer la durée d'obtention des équivalences
- Multiplier les haltes-garderies (y compris pour des répit, organiser différentes activités sur les lieux des cours de francisation et de tous les programmes d'intégration). Augmenter l'offre en garderies à prix abordable;
- Combler le grand manque d'interprètes dans les organismes offrant des services aux personnes immigrantes et réfugiées;
- Favoriser, avec l'aide d'organismes communautaires, la création d'espaces-réseaux sociaux multiethnique de femmes, pour remédier à l'isolement, notamment lors des premières années d'établissement.

Dans le cadre de notre complément d'enquête, nous avons cerné les points communs et les différences entre la situation des participantes dont l'établissement au Québec était relativement récent et celle de femmes issues de l'immigration, nées au Québec. Il en ressort un point de différence essentiel : les participantes immigrées récemment exprimaient leurs préoccupations en matière de défis d'intégration, alors que celles de deuxième génération évaluaient leurs situations en matière d'éducation, de défis de performance et de réussite, leurs parents ayant fait le sacrifice de *reculer* pour que leurs enfants *avancent*.

Mais il ressort de cette comparaison un point de convergence important aussi bien pour les participantes dont l'établissement au Québec est plus ou moins récent que pour les femmes de

deuxième génération. Il s'agit d'obstacles liés aux préjugés, aux discriminations et au racisme qui affectent notamment leurs chances en matière d'accès à l'emploi et au logement.

Les participantes de notre tournée ont suggéré certaines solutions face aux problèmes rencontrés. Nous énumérerons dans ce qui suit leurs suggestions et nous en dégagerons par la suite quelques recommandations en tenant compte des besoins prioritaires par notre analyse.

Ces recommandations serviront de propositions d'action lors des États généraux sur la situation des femmes immigrées et racisées qui auront lieu en janvier 2012, en vue d'assurer l'autonomie économique et la réduction des inégalités économiques, sociales et culturelles des femmes immigrées et racisées et de favoriser leur égalité.

- **SUGGESTIONS DES PARTICIPANTES IMMIGRÉES**

- 1) Suggestions en matière d'accessibilité à l'emploi**

- Évaluer les diplômes par le MICC avant l'arrivée de la nouvelle immigrée;
- Orienter l'immigrée vers le métier qu'elle exerçait dans son pays d'origine et offrir des formations qui lui permettent de s'adapter à l'exercice d'un métier similaire au Québec;
- Offrir des stages d'insertion dans son domaine, au lieu de reprendre les études quand on est diplômé, avec de l'expérience;
- Augmenter le nombre de stages et d'expériences en milieu de travail;
- Améliorer les services d'Emploi-Québec en matière d'assistance et de financement de la réorientation professionnelle;
- Faciliter la réorientation professionnelle des diplômées;
- Mettre en place un réseau organisé d'insertion professionnelle pour les immigrées;
- Créer des incitations aux entreprises pour embaucher les immigrées;

- Instaurer un quota d'emploi des femmes immigrées qui soit formulé en une phrase sur les annonces d'offres d'emploi;
- Mettre en place des structures qui permettent aux nouvelles arrivantes de bénéficier de l'expérience des immigrantes qui ont acquis l'expérience du marché du travail québécois;
- Élaborer un guide d'orientation professionnelle pour les nouveaux arrivants;
- Offrir des cours d'anglais à prix abordable, puisque le marché du travail exige le bilinguisme.

2) Suggestions en matière de francisation et de garderies

- Renforcer les structures permettant la maîtrise du français écrit et les habiletés linguistiques pour le marché du travail;
- Mettre en place des cours de francisation adaptés aux personnes âgées immigrées; -
- Mettre en place des cours d'alphabétisation adaptés aux personnes immigrées; -
- Disposer de haltes-garderies sur les lieux des cours de francisation; -
- Résoudre les conflits d'horaires entre francisation et garderies subventionnées; -
- Instaurer des haltes-garderies ou autres structures de garde d'enfants, pour rendre possible les cours du soir pour la poursuite de la francisation.
- Appuyer financièrement les rencontres de conversation ou de pratique du français dans les organismes d'aide aux Immigrés et Réfugiés.

3) Suggestions en matière de traduction

- Produire des documents administratifs dans la langue de l'immigré (vu le manque d'interprète et étant donné que les traducteurs assermentés sont centralisés dans les grandes villes);
- Doter les organismes d'aide aux Immigrés et Réfugiés de financements pour le recrutement d'interprètes.

4) Suggestions pour une prévention et une intervention adaptées aux femmes victimes de violence

- Mettre en place des structures adaptées aux besoins des femmes immigrées et racisées victimes de violence conjugale (intervenantes sensibles à la culture de la victime; interprètes, etc.);
- Mettre en place des structures adaptées aux besoins des femmes réfugiées de guerre et victimes de traumatismes (assistance psychologique, interprètes, etc.)

5) Suggestions pour briser l'isolement

- Créer des réseaux multiethniques pour femmes immigrées; -
- Organiser des activités de groupes entre femmes immigrées et québécoises, pour faire tomber les préjugés de part et d'autre et mieux connaître la culture québécoise; -
- Financer des cafés-rencontres pour femmes immigrées et racisées dans les organismes offrant des services aux personnes immigrées et réfugiées ainsi que dans les centres de femmes.

6) Suggestion d'augmenter le financement des organismes d'accueil et d'aide aux immigrants et celui des centres de femmes

- Opter pour un meilleur accompagnement des femmes immigrées et racisées (services d'interprètes, assistance aux femmes immigrées victimes de violence, accompagnement en recherche d'emploi, organisation d'activités pour briser l'isolement).

• SUGGESTIONS DES PARTICIPANTES DE DEUXIÈME GÉNÉRATION

- 1) Eduquer la police aux nuisances du profilage racial;
- 2) *Empowerer* les jeunes femmes issues de l'immigration et les valoriser : assurer le développement d'un pouvoir sur la vie propre des jeunes issus de l'immigration et développer des moyens de les valoriser;
- 3) Développer l'éducation civique des jeunes¹⁰⁵;
- 4) Sensibiliser les parents issus de l'immigration à la pression de la performance qu'ils imposent à leurs enfants¹⁰⁶;
- 5) Sensibiliser les parents issus de l'immigration au décrochage scolaire;
- 6) Introduire davantage de programmes de français aux niveaux primaire et secondaire¹⁰⁷;

¹⁰⁵ «L'éducation des jeunes, ça va nous préparer des générations. Je ne parle pas de l'école, je parle d'éduquer les gens à vivre en société, l'éducation civique».

¹⁰⁶ Éduquer les parents immigrants, leur apprendre qu'il y a d'autres options que l'université. Les parents immigrants sont parfois à l'extrême, ils mettent trop de tension.

7) Implanter des structures communautaires d'entraide¹⁰⁸.

- **SUGGESTIONS DES FEMMES IMMIGRÉES LESBIENNES**

1) Mettre en place des services d'assistance psychologique pour les situations de post-traumatisme des lesbiennes, persécutées dans leurs pays d'origine¹⁰⁹.

- **SUGGESTIONS DES FEMMES IMMIGRÉES HANDICAPÉES**

2) Accompagnement spécifique.

¹⁰⁷ «On a besoin de plus de programmes de français au primaire et au secondaire. C'est important, quand l'enfant est jeune».

¹⁰⁸ «On a besoin de centres communautaires, de coopératives de logement, de moyens d'entraide».

¹⁰⁹ «Notre traumatisme psychologique fait que c'est difficile de socialiser dans la nouvelle société. C'est important qu'il y ait un service d'assistance psychologique pour dépasser ce traumatisme chez les lesbiennes immigrantes».

RECOMMANDATIONS

1- Pour une meilleure accessibilité à l'emploi

- Améliorer les mécanismes et les délais d'évaluation des diplômes par le MICC;
- Améliorer les mécanismes et les délais de reconnaissance des diplômes par les ordres professionnels;
- Concevoir des formules d'études-stages (formations spécifiques selon les besoins des immigrées diplômées) pour avoir une meilleure adaptabilité aux exigences du marché du travail québécois (au lieu du retour à de longues années d'études à l'université où l'on réétudie ce qu'on sait déjà);
- Prendre en considération les acquis professionnels de l'immigrée, les cumuler à son niveau scolaire et l'orienter professionnellement de façon à ce qu'elle bénéficie de ses habiletés;
- Faciliter la réorientation professionnelle avec Emploi-Québec et améliorer la communication de ses agents;
- Mettre en place un réseau organisé d'insertion professionnelle pour les immigrées.

2- Pour une francisation facilitatrice de l'intégration économique et sociale

- Renforcer les structures permettant la maîtrise du français écrit et les habiletés linguistiques exigées par le marché du travail;
- Disposer de haltes-garderies sur les lieux des cours de francisation;
- Produire des documents administratifs dans la langue des femmes immigrées qui ne maîtrisent pas encore le français;
- Doter les organismes d'aide de financements pour le recrutement d'interprètes-accompagnateurs des femmes immigrées qui ne maîtrisent pas encore le français.

3- Pour une meilleure mobilité des femmes (les garderies)

- Augmenter l'offre de garderies à prix abordable;
- Multiplier les haltes-garderies sur les lieux de services aux immigrées.

4- Pour la prévention et l'intervention auprès des femmes victimes de violence

- Mettre en place des structures adaptées aux besoins des femmes immigrées et racisées victimes de violence conjugale (intervenantes sensibles à la culture de la victime; interprètes, etc.);

-Mettre en place des structures et développer des moyens adaptés aux besoins des Réfugiées issues de pays en conflit, souffrant de stress post-traumatique (assistance psychologique, interprètes, etc.).

5- Pour lutter contre les préjugés, le racisme et les discriminations

-Favoriser des espaces-sociaux culturels de communication et de socialisation entre Immigrées et Québécoises natives;

-Enseigner l'ouverture à la différence de race et de cultures dans les écoles;

- Eduquer la police aux nuisances du profilage racial.

6- Pour briser l'isolement

-Encourager et financer des espaces-réseaux multiethniques pour femmes immigrées; -

Financer des activités de cafés-rencontres multiethniques entre femmes dans les organismes d'aide aux immigrés et réfugiés et dans les centres des femmes;

-Encourager les activités qui rassemblent femmes immigrées et femmes québécoises.